

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



métre Pole N°31 décembre 2011

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



ALÈS-NÎMES VERS LE FUTUR PÔLE **MÉTROPOLITAIN**

DOSSIER

L'heure est au déploiement de nouveaux territoires. Avec la métropolisation les agglomérations peuvent désormais, à une échelle territoriale pertinente, mettre en œuvre actions et projets de développement communs : une démarche volontariste dans laquelle Nîmes Métropole et le Grand Alès en Cévennes sont parmi les premières agglomérations de France à



ÉDITORIAL	
DOSSIERMÉTRO. Le pôle métropolitain sur les rails Max Roustan, Jean-Paul Fournier : interview croisée L'association Alès-Nîmes un tremplin d'excellence Un pôle au service des habitants Le pôle métropolitain, mode d'emploi	04
 ÉCONOMIE Le Mont Aigoual, un sommet qui sert la recherche et les entreprises Taravana surfe sur la vague de la trottinette Union-Matériaux étend son réseau À Nîmes, une déchèterie pour allier écologie et économie DMS/Apelem se développe dans ses locaux rénovés 	[14
ARTISANAT	[19
L'artisanat, champion économique de l'Agglomération AGENDA21	B
 Agenda 21 : seize actions pour une qualité de vie durable Quand la chaleur fuit, la facture s'envole 	
L'AGGLOAVANCE • La SMAC est à l'heure • Les fonds de concours épaulent les communes de l'Agglo • Vers de nouvelles aires d'accueil pour les gens du voyage	26
EAUASSAINISSEMENT	[31
PORTRAITDECOMMUNE	34
• La douceur de vivre, à Redessan	D
 MÉTROFOCUS. La valeur sûre du Jazz La Basse Cour fait son cirque! Les traditions locales à l'honneur 	36
MÉTROFLASHINFO	40
Des mesures pour l'accessibilité en cœur de Métropole MÉTROSORTIES	Ď
Agenda des manifestations des communes	[4]



METREPOLE LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

"Le Colisée", 3, rue du Colisée, 30947 Nîmes cedex 9 - Tél. 04 66 02 55 07 - Fax 04 66 02 55 20 Directeur de la publication : Jean-Albert Chieze • Direction de la communication : Anne Calvini - Caroline Savanier • Rédaction & photos : groupement Corbier/Bonnefoi/Picard / Suppléments photos : Grand Alès, AUDRNA, Ville de Nîmes et pour Fotolia : Okea/Beboy/Hopenes/P. Devanne • Création maquette : www.terraluna.fr • Réalisation : Scoop Communication • Impression : Imaye Graphic - Laval • Tirage : 108 000 exemplaires • Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole : Groupement La Poste/Médiapost • Dépôt légal à parution







ÊTRE PLUS FORTS ENSEMBLE!

Depuis 5 ans, Nîmes Métropole s'est associée avec le Grand Alès en Cévennes au sein d'une association, pour faire émerger des projets en commun. C'est, n'en doutons pas, le gage d'un développement territorial sur le long terme. Nous devons imaginer de manière cohérente l'avenir des deux plus grandes agglomérations du département du Gard. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons rationnaliser nos investissements et renforcer notre attractivité. L'objectif de cette démarche commune, portée au sein du conseil communautaire par Maurice Gaillard, Maire de Bouillargues, est de donner les meilleurs atouts à Nîmes Métropole pour affronter la forte concurrence que constituent les grandes aires urbaines du bassin méditerranéen, que sont Marseille ou encore Barcelone.

Le 18 novembre dernier, lors des 4^{es} assises Alès-Nîmes, nous avons décidé de franchir une étape nouvelle, en signant un protocole d'accord pour la création d'un pôle métropolitain, comme le permet désormais la loi portant sur la réforme des collectivités locales. Notre coopération poussée va donc pouvoir, dès 2012, se concrétiser par des projets partenariaux d'envergure.

Ce pôle n'est pas une entité administrative de plus. C'est un accélérateur de projets. Sur des thématiques précises, les communautés d'agglomération d'Alès et Nîmes vont pouvoir se fédérer, mobiliser les partenaires et réaliser des projets indispensables, notamment en matière de transport et d'aménagement de l'espace.

Mon engagement est donc de donner, à Nîmes Métropole, tous les outils d'un avenir harmonieux et ainsi créer un territoire encore plus performant et dynamique à l'échelle nationale, mais également européenne.

Jean-Paul Fournier
Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes





LE PÔLE MÉTROPOLITAIN **SUR LES RAILS**



L'HEURE EST AU DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX TERRITOIRES. **METTRE EN ŒUVRE DES** PROJETS À L'ÉCHELLE DE **BASSINS DE VIE COHÉRENTS ET AVOIR UNE LISIBILITÉ ACCRUE SUR L'ÉCHIQUIER EUROPÉEN:** TELLE EST L'AMBITION PORTÉE PAR LES FUTURS PÔLES MÉTROPOLITAINS.

Autour d'une identité commune, la métropolisation offre aux agglomérations ou communautés urbaines la possibilité de définir une échelle territoriale pertinente, permettant la mise en œuvre conjointe d'actions et de projets de développement. C'est dans cette démarche volontariste que Nîmes Métropole et le Grand Alès en Cévennes se sont inscrites.

L'axe Alès-Nîmes est depuis longtemps marqué par une forte activité d'échanges et de transit, dont les charbonnages furent un temps fort au siècle dernier. Il en reste aujourd'hui une ligne ferroviaire qui constitue l'épine dorsale autour de laquelle le futur pôle métropolitain s'organisera. Avant-gardistes, les deux Agglomérations qui travaillent autour d'un projet commun de développement depuis 2007, peuvent aujourd'hui concrétiser leur rapprochement en constituant l'un des tous premiers pôles métropolitains en France, pour l'avenir de plus de 320 000 habitants.



MAX ROUSTAN JEAN-PAUL FOURNIER: INTERVIEW CROISÉE

À L'ISSUE DES 4^{ES} ASSISES DE L'ASSOCIATION ALÈS-NÎMES QUI SE SONT TENUES À L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS LE 18 NOVEMBRE DERNIER, LES PRÉSIDENTS DES AGGLOMÉRATIONS DU GRAND ALÈS EN CÉVENNES ET DE NÎMES MÉTROPOLE ONT SIGNÉ UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN. RETOUR SUR UNE INITIATIVE DE RAPPROCHEMENT ENGAGÉE EN 2007, POINT SUR LES ÉTAPES FUTURES... UNE INTERVIEW CROISÉE DE MAX ROUSTAN ET JEAN-PAUL FOURNIER.





En 2007 vous avez été précurseurs à travers la création de l'association Alès-Nîmes, quelle était votre vision à l'époque ?

Max Roustan: Nous voulions créer un grand territoire au sud de l'Europe entre Avignon et Marseille afin de résister et d'exister dans la compétition mondiale, en nous positionnant au cœur de l'arc méditerranéen. Mais ce grand dessein n'a pas été validé par nos voisins et nous avons donc décidé, entre Alésiens et Nîmois, de créer une entente entre nos deux agglomérations. Ce qui fut fait le 1er mars 2007, avec l'objectif de favoriser un

développement cohérent et harmonieux de ce nouveau territoire, riche de 500 000 habitants, allant du parc régional de Camarque au parc national des Cévennes.

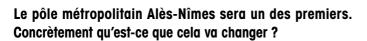
Jean-Paul Fournier: Nous partageons, avec Max ROUSTAN, une même volonté politique et une même ambition pour ce territoire. Dès le départ, nous avons souhaité en rationnaliser son aménagement, pour le rendre encore plus attractif sur le long terme et l'inscrire dans la compétition nationale et européenne en mobilisant les partenaires et en le dotant des outils nécessaires à son dynamisme et rayonnement.

La loi sur la réforme territoriale a permis la création des pôles métropolitains. Est-ce une nouvelle étape ?

JPF: J'ai participé activement, au Sénat, à l'élaboration de cette loi. L'objectif de cette évolution est de renforcer la collaboration entre les territoires, comme les communautés d'agglomération, pour donner une vision à leur évolution, notamment en terme démographique. Demain, lorsque les agglomérations d'Alès et de Nîmes auront donné vie à l'un des tous premiers pôles métropolitains de notre pays, nous pourrons franchir une nouvelle étape dans notre étroite collabo-

ration.

MR: En devenant une entité politico-administrative officielle, nous aurons plus de moyens et nous serons davantage écoutés. Ce nouveau statut nous permettra de mieux faire face aux enjeux que nous avons à relever, tels que la croissance démographique, avec l'arrivée de quelque 200 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 ou le maintien d'une qualité de vie qui rend notre territoire attractif.



JPF: Juridiquement, le pôle métropolitain aura le statut d'un syndicat mixte. Ainsi, il pourra très concrètement se voir doté d'un budget propre, bras armé des décisions que nous prendrons en matière de développement et d'infrastructures.

MR: La modernisation du rail, la fin de la 2x2 voies, les bretelles de contournement de Nîmes par l'Ouest et par l'Est, l'aménagement d'une gare TGV à Manduel sont autant de dossiers sur lesquels nous avancerons plus vite dans le cadre d'un pôle métropolitain.

Le rail apparaît comme un élément capital de développement. Quel est le rôle de l'axe ferroviaire Alès/Nîmes ?

MR: 70 % de la population gardoise habite autour de cet axe, première ligne transversale du Languedoc-Roussillon et épine dorsale de notre territoire. La modernisation de cette ligne est donc une nécessité impérieuse : elle fait d'ailleurs l'objet d'un "contrat d'axe" jusqu'à l'horizon 2013. La construction du viaduc de Courbessac, qui sera livré fin 2012, est déjà une première étape qui permettra de gagner huit minutes sur le temps de trajet et d'augmenter la fréquence des trains entre Alès et Nîmes.



JPF: Nous devons également préparer l'avenir en créant sur notre territoire une nouvelle gare TGV qui permettra, lorsque le contournement de Nîmes et de Montpellier sera réalisé à l'horizon 2020, d'accueillir les voyageurs venus de la plupart des grandes métropoles européennes comme Milan, Barcelone, Londres ou Bruxelles.

"

Une même ambition

et volonté politique

pour notre territoire

À quelle échéance le pôle sera-t-il créé et quelles seront ses compétences ?

JPF: À L'issue des diverses procédures administratives nous pensons mettre en place le pôle métropolitain, à l'été 2012. Certaines thématiques vectrices de développement économique et de dynamisme devront absolument en faire partie comme l'aménagement du territoire et les transports, qui sont l'une de nos priorités, notamment en termes d'infrastructures routières.

MR: Nous déciderons ensemble des compétences que nous prendrons en fonction de leur "intérêt métropolitain". Dans un premier temps, il est certain que nous nous occuperons du train et des routes entre les deux agglos et que nous nous attacherons aussi à assurer l'approvisionnement de la région en eau potable.

En 2007 vous avez invité Montpellier Agglo, le Grand Avignon et Arles à vous rejoindre. Est-ce toujours un objectif que vous visez avec le pôle métropolitain ?

JPF: Nécessairement, nous devons imaginer un cadre plus vaste allant de Sète, point d'entrée sur la mer Méditerranée, à Alès et à la Vallée du Rhône, riche en activités et en emplois industriels, en passant par les grandes agglomérations de Montpellier, d'Avignon ou de Nîmes, pour avoir une vision cohérente sur la durée, et ainsi pouvoir supporter la résistance face aux grandes aires urbaines de France et d'Europe.

MR: Il est plus que temps de dépasser les frontières fluviales, départementales ou idéologiques pour associer nos forces en vue du développement harmonieux de toute une région.



L'ASSOCIATION ALÈS-NÎMES,

UN TREMPLIN D'EXCELLENCE

C'EST EN 2007 QU'EST NÉE CETTE ENTITÉ. SA MISSION, FAIRE ÉMERGER UN PROJET COMMUN POUR LE DÉVELOPPEMENT COORDONNÉ DES AGGLOMÉRATIONS D'ALÈS ET DE NÎMES. L'OBJECTIF EST AUJOURD'HUI ATTEINT, GRÂCE AUX EFFORTS CONJUGUÉS DES INSTITUTIONNELS ET DE LEURS PARTENAIRES.



La genèse de cette association remonte à 2005. Cette année-là, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), lançait un appel à projets pour fédérer les territoires. Les présidents du Grand Alès et de Nîmes Métropole ont alors lancé le projet de création d'un



axe métropolitain allant de Sète et Montpellier jusqu'à Arles et Avignon. Par deux fois, ce projet fut mis à l'étude avec les agglomérations concernées. Pour diverses raisons ces tentatives se soldèrent par un échec, mais renforcèrent la détermination d'aboutir, dans un premier temps, au rapprochement de Nîmes Métropole et du

EN CHIFFRES

UN PÔLE MÉTROPOLITAIN DOIT COMPTER AU MINIMUM 300 000 HABITANTS. LE PÔLE ALÈS-NÎMES COMPTE 70 % DE LA POPULATION GARDOISE. L'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE EST COMPOSÉE DE 27 COMMUNES, CELLE DU GRAND ALÈS EN CÉVENNES DE 16 COMMUNES. NÎMES MÉTROPOLE ADMINISTRE 13 DOMAINES DE COMPÉTENCES, CONTRE 30 POUR LE GRAND ALÈS. CE PROJET DE TERRITOIRE A REÇU LE CONCOURS DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER) AVEC UNE ENVELOPPE DE 5 MILLIONS D'EUROS QUI SERA ABONDÉE PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET L'ÉTAT POUR UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE DE 11 MILLIONS D'EUROS D'ICI 2015. CES FONDS SONT ALLOUÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AU HAUT DÉBIT, À L'ENSEIGNEMENT, AUX LOISIRS, AU DÉPLOIEMENT DE PISTES CYCLABLES ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DES MÉTIERS DE LA LONGÉVITÉ.

Grand Alès en Cévennes. Le 20 décembre 2006, Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole et Max Roustan, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Alès en Cévennes, engageaient officiellement la mise en œuvre d'un projet de territoire. Une orientation était donnée pour travailler en commun sur les problématiques de transport, de développement économique, d'emploi, de la protection du cadre de vie, de la gestion des risques, de la santé et de la création de sites stratégiques à vocations multiples.

UNE ÉVOLUTION RAPIDE

En quelques mois, les techniciens des deux entités ainsi que de nombreux acteurs de la société civile ont validé la pertinence de ce projet d'union, tout en identifiant des axes de travail en cohérence avec le territoire concerné. Aussi, le 1er mars 2007, les deux présidents actaient la naissance de l'Association pour l'émergence d'un projet commun de développement des agglomérations d'Alès et de Nîmes, avec cette fois un contenu aux contours précis.

Des groupes de travail se constituèrent alors autour d'une dizaine de thèmes communs, regroupés en cinq grandes familles : l'accessibilité et le désenclavement des territoires, le développement économique et l'innovation, l'environnement et le cadre de vie, les territoires stratégiques et enfin la gouvernance. Parmi les dossiers prioritaires, on notait l'achèvement de la 2x2 voies Alès-Nîmes ainsi que son raccordement à l'autoroute A9, la modernisation de la ligne ferroviaire Alès-Nîmes, la gestion de l'eau et la création à terme d'un Institut national de gestion des risques majeurs...

DES ASSISES TRÈS SUIVIES

Les premières assises de l'Association, organisées à Nîmes le 17 octobre 2008, ont marqué une petite révolution dans le monde politique et institutionnel, à deux niveaux. On a noté la présence volontariste du Président de Région Georges Frêche, aussi Président de Montpellier agglomération, ainsi que de Damien Alary, Président du Conseil général du Gard. Leur présence aux côtés des deux Agglomérations soulignait la volonté de tous de partager un objectif commun, celui d'accompagner au mieux le développement des projets du pôle Alès-Nîmes. En parallèle, la présence de nombreux participants aux ateliers de ces assises, ainsi qu'à la séance plénière, actait l'engagement fort de nombreux acteurs du tourisme, de la santé, de l'enseignement, etc., dans la réussite de cette démarche novatrice.

Les assises qui ont suivi en 2009 et 2010 ont conforté la démarche, tout en permettant d'affiner les projets et d'initier de nouvelles réflexions.

Cinq ans après l'émergence d'une simple volonté commune, la création du pôle métropolitain Alès-Nîmes confirme le bien fondé de la démarche initiale, confortée par l'adhésion renouvelée de nombreux intervenants sur ce dossier.





UN PÔLE AU SERVICE DES HABITANTS



LE PROJET DE MÉTROPOLISATION ALÈS-NÎMES SE CONSTRUIT SUR DU CONCRET, COMME LE DÉMONTRE LE BILAN DE L'ASSOCIATION POUR L'ÉMERGENCE D'UN PROJET COMMUN DE DÉVELOPPEMENT DES DEUX AGGLOMÉRATIONS. VOICI LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES DOSSIERS MAJEURS QUI ENGAGENT L'AVENIR DES CONCITOYENS DU TERRITOIRE.

SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le besoin de sécuriser l'approvisionnement en eau est essentiel. Il s'agit entre autres d'accompagner la croissance démographique et de soutenir l'agriculture en permettant l'irrigation des terres dans la perspective d'une réorientation de l'économie agricole. Les études nécessaires à la liaison du Rhône aux Cévennes par une canalisation ont été engagées, en suivant les traces du canal Philippe Lamour. Les territoires compris entre les deux agglomérations profiteront de ce réseau de distribution d'eau brute. Les conclusions de ces études seront livrées en juin 2012.

HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT

Le maillage numérique du futur pôle métropolitain procède de la même logique que la sécurisation en eau. La liaison prioritaire en fibre optique prendra en compte les besoins des territoires intermédiaires et les projets structurants des deux Communautés d'agglomération. Là aussi, une étude en cours sera restituée mi-2012. Ce réseau s'intègre dans le schéma de cohérence régional d'aménagement numérique.

TOURISME

Le renforcement de la coopération entre l'Office de tourisme de la Ville de Nîmes et Destination Cévennes, qui porte l'offre touristique de la région alésienne, se poursuit. Il s'agit d'élaborer des produits en commun, autour de la romanité, du protestantisme ou des espaces naturels, et de se positionner ensemble sur des opérations promotionnelles. Ce dossier prendra une nouvelle tournure avec le projet de gare TGV de Nîmes-Manduel qui placera le territoire au centre d'un pôle touristique de premier ordre, bordé par quatre sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité : les Causses et les Cévennes, la Cité des Papes à Avignon, les monuments romains et romans d'Arles, le Pont du Gard, l'abbatiale de Saint-Gilles au titre des chemins de Compostelle, sans oublier la procédure engagée pour le classement des monuments nîmois.

SANTÉ

La coopération entre les centres hospitaliers d'Alès et Nîmes est maintenant bien engagée, en matière de systèmes d'information, d'hygiène, de qualité et d'achats. Elle bénéficie d'un cadre juridique avec une convention de communauté et un groupement de coopération sanitaire. Les deux centres hospitaliers sont en outre le moteur de la communauté hospitalière de territoire gardoise, orientée en particulier vers la gérontologie.

I2ML

Justement, en matière de gérontologie, on doit citer le projet phare qu'est le développement de l'Institut méditerranéen des métiers de la longévité (I2ML). Implanté à Nîmes depuis plusieurs années, il collabore notamment avec deux Universités canadiennes à Sherbrooke et Montréal. Son objectif est le maintien à domicile des personnes âgées. Pour cela, l'I2ML élabore des produits et procédés utiles aux personnes frappées de problèmes sensoriels (basse vision et problèmes auditifs), ou d'équilibre. À ce titre, il fait appel à la recherche et compte aussi un important volet formation auprès de futurs prescripteurs.

LES PROJETS DE TERRITOIRE

Plusieurs projets, propres à chacune des deux Agglomérations, ont été replacés dans la perspective de leur nouvelle collaboration. La mobilité, en particulier via le réseau ferroviaire, est au cœur de chacun d'eux.

L'écoquartier Gare d'Alès : le remodelage profond de ce quartier est en marche. Ce projet de 400 logements et équipements publics est en cours de finalisation, les premiers travaux seront lancés avant la fin de l'année. La centralité de la gare dans ce quartier doit inciter au déplacement vers le Sud via le train.

Quartier Porte nord de Nîmes : la mission de préfiguration de cette entité urbaine à dominante écologique est terminée. Des études techniques et la procédure de consultation sont en cours.

Quartier Hoche-Sernam à Nîmes : ce quartier universitaire qui a commencé à émerger va poursuivre son développement, avec notamment le projet de création d'une nouvelle gare sur la ligne Alès-Nîmes qui le traverse. De quoi augmenter notamment le flux de voyageurs du bassin alésien vers ce nouveau pôle estudiantin.

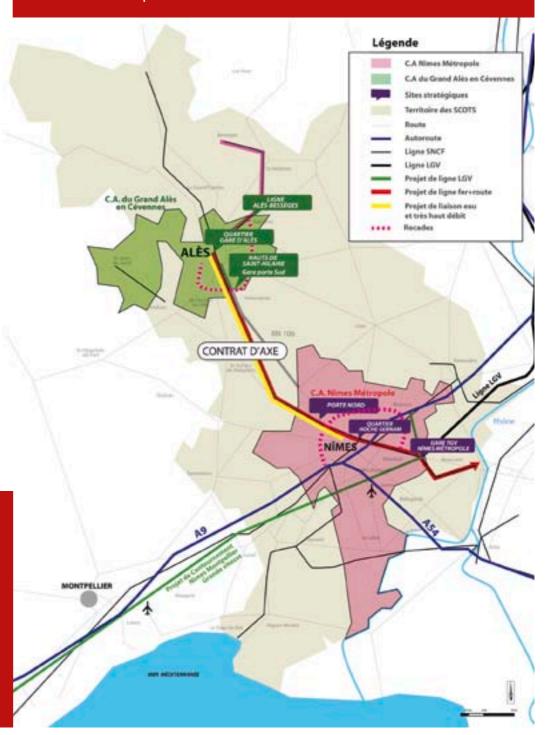
Quartier Gare TGV de Nîmes-Manduel : ce projet qui concerne un très vaste territoire vient d'être validé par l'État, RFF, le Conseil régional et l'ensemble des partenaires de Nîmes Métropole. Autour de cette gare nouvelle, c'est tout un pôle d'activités qui verra le jour et d'où partiront de nouvelles dessertes.

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

Ce contournement permet la liaison de la 2x2 voies Alès-Nîmes à l'autoroute A9, au droit de Milhaud. Trois variantes ont été envisagées, qui ont fait l'objet d'une étude environnementale, hydraulique et urbanistique. Cette nouvelle voie désengorgera l'arrivée sur Nîmes et permettra un accès direct à l'autoroute pour les usagers venus du Nord du département.

CONTRAT D'AXE

La ligne ferroviaire Alès-Nîmes est une colonne vertébrale incontournable pour les deux partenaires. En 2013, elle sera modernisée. Afin d'accompagner ce nouvel essor, l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne a étudié les moyens de renforcer l'attractivité de ce mode de déplacement sur tout le territoire traversé. Cela passe par la création de nouvelles gares, mais aussi par l'aménagement de parcs relais sur les gares existantes, afin d'inciter les automobilistes à passer au train pour accéder aisément aux centres d'Alès ou Nîmes. Au final, moins de voitures, plus de confort pour les usagers et une attractivité accrue pour les territoires intermédiaires. Si chaque agglomération reste maître de la mise en œuvre de ses projets, ceux considérés comme structurants pour le territoire font l'objet de concertation et de coordination entre les deux partenaires. Il s'agit d'optimiser au mieux le potentiel de chaque projet afin d'améliorer le quotidien des habitants de tout le territoire.





LE PÔLE MÉTROPOLITAIN,

MODE D'EMPLOI

LA CRÉATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN ENGAGE UN NOUVEAU TYPE DE GOUVERNANCE, FORMEL ET STRUCTURÉ. SUR LA BASE DES SECTEURS PRIORITAIRES DÉJÀ DÉFINIS PAR L'ASSOCIATION ALÈS-NÎMES, SES COMPÉTENCES ET SES ACTIONS SERONT MIEUX DÉFINIES ET SON FONCTIONNEMENT PLUS ENCADRÉ.

« Le pôle métropolitain Alès-Nîmes a pour objectif de favoriser la réflexion, l'échange et la concertation autour de projets de développement communs liés à la métropolisation des deux structures fondatrices. Il jouera également un rôle d'accompagnement et de soutien dans les projets menés par chacun des deux membres. » C'est ainsi que ses deux fondateurs, Jean-Paul Fournier pour la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole et Max Roustan pour la Communauté d'agglomération du Grand Alès en Cévennes, définissent la mission de cette nouvelle structure. Les compétences du pôle devront être exercées par chaque collectivité pour pouvoir être mutualisées. Les assemblées de chaque établissement public de coopération intercommunale se prononcent, par délibérations concordantes, sur l'intérêt des missions confiées au pôle métropolitain.Les deux Agglomérations participeront à égalité au financement de la nouvelle entité et chacune d'entre elles aura un nombre égal de représentants au sein du pôle métropolitain.



LA CRÉATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN A ÉTÉ ANNONCÉE LORS DES ASSISES DU 18 NOVEMBRE DERNIER.

UNE DÉLIBÉRATION DES DEUX COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION SUR LE PRINCIPE DE CRÉATION DU PÔLE ET L'ADOPTION DE SES STATUTS DOIT INTERVENIR AVANT TRANSMISSION AU PRÉFET DU GARD. CE DERNIER VA SAISIR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD ET LE CONSEIL RÉGIONAL LANGUEDOCROUSSILLON POUR AVIS SIMPLE : LEURS ASSEMBLÉES DISPOSENT D'UN DÉLAI DE 3 MOIS POUR SE PRONONCER.

LE PRÉFET DU GARD CONFIRMERA ENSUITE PAR ARRÊTÉ LA CRÉATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN ALÈS-NÎMES, EN PROMULGUANT EN MÊME TEMPS SES STATUTS





DES MISSIONS DÉFINIES

Les missions du pôle métropolitain sont exercées sur les compétences désignées par ses membres. Elles portent sur des conduites d'études et de l'ingénierie, des propositions de modalités de mise en œuvre et de planification de projets et leur accompagnement par différents acteurs (Europe, État, Région...), dans le cadre de politiques partenariales (Contrats de projets État-Région, appels à projets, Programme urbain intégré...). Enfin, le pôle Alès-Nîmes participera au réseau national des pôles métropolitains.

Ce nouvel établissement public va orienter ses efforts sur les secteurs prioritaires, déjà définis par la précédente association.

Les grands chantiers du pôle métropolitain sont déjà ouverts. Des retombées concrètes devraient profiter assez rapidement aux habitants de ce territoire puisqu'il sera l'un des quatre premiers créés en France. C'est pourquoi, le 15 décembre, le futur pôle métropolitain Alès-Nîmes interviendra lors du lancement du réseau national des pôles métropolitains à Paris.



QUARTIER HOCHE-SERNAM, RUE HOCHE À NÎMES



MAURICE GAILLARD, MAIRE DE BOUILLARGUES, EST DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'AXE ALÈS-NÎMES. SELON LUI, LA CRÉATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN ANNONCE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOP-PEMENT POUR LES DEUX PARTENAIRES : « L'INTENSIFICATION DES ÉCHANGES ENTRE LES DEUX AGGLO-MÉRATIONS VA CRÉER UNE SPIRALE ATTRACTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES VOISINS. L'AXE ALÈS-NÎMES, AVEC LA GARETGY EN LIGNE DE MIRE. MARQUE DES POINTS POUR L'AVENIR. CAR UNE EXTENSION DE CE PÔLE EST INÉVITABLE POUR ACQUÉRIR UNE DIMENSION EUROPÉENNE ».





LE MONT AIGOUAL,

UN SOMMET QUI SERT LA RECHERCHE

ET LES ENTREPRISES

HAUT LIEU DES CÉVENNES SOUVENT ARPENTÉ POUR DES PROMENADES FAMILIALES, LE MONT AIGOUAL ACCUEILLE SUR SON SOMMET UNE STATION MÉTÉOROLOGIQUE. CET OBSERVATOIRE EST AUSSI UN CENTRE DE TEST POUR LES ENTREPRISES ET LA RECHERCHE. LA DÉLÉGATION EN VISITE SUR LE SITE D'EXPÉRIMENTATION

Perché à 1 571 mètres, l'observatoire du Mont Aigoual est la seule station météorologique de montagne habitée à l'année encore en activité en France. C'est qu'ici, au sommet de ce massif implanté en terres gardoises et lozériennes, du fait notamment du partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique, les conditions météorologiques peuvent être extrêmes : des températures entre -28 °C et +28,7 °C, quelque 241 jours de brouillard dans l'année, le titre "d'un des

sites français les plus arrosés par la pluie". La température peut varier très vite et la neige tomber drue...

Un paradis climatologique pour tout chef d'entreprise soucieux de tester les capacités de résistance au givre d'un capteur pour une aile d'avion, la résistance au vent pour des grues ou les variations de température pour une parabole, des peintures ou des caméras. D'autant que sur place réside une équipe aguerrie à ce genre de mesures : l'équipe scientifique et technique de Météo France. Le centre de test existe depuis 1993, créé au départ

pour un programme international de mesures du vent. Depuis 2000, les industriels utilisent également ce champ d'expérimentation situé à l'extérieur et couplé à une salle de contrôle, abritée à l'intérieur du bâtiment.



UN SITE À DÉCOUVRIR

Le lieu reste pourtant peu connu du milieu économique et scientifique du territoire gardois. Une première journée portes ouvertes a été organisée en mai conjointement par la Direction du développement économique de Nîmes Métropole et l'observatoire du Mont Aigoual, en liaison avec la Communauté de communes de l'Aigoual et le conseiller général du canton de Valleraugue. Une visite suivie par des enseignants-chercheurs d'Unîmes dans le domaine de la physique des matériaux et des énergies renouvelables, d'autres de l'École des Mines d'Alès du Laboratoire de Génie de l'Environnement Industriel et des Risques

Industriels et Naturels (LGEI) ainsi que par la directrice du laboratoire de Géochimie Isotopique environnementale (GIS) de l'Université de Nîmes.

Deux sociétés ont fait le déplacement. Le laboratoire nîmois Bélénos, qui pourrait être intéressé par des tests de système solaire thermique en conditions extrêmes, et Vertéole. L'entreprise alésienne installera ses éoliennes à axe vertical sur le site, afin d'étudier le fonctionnement de ces installations en période de givre.





TARAVANA SURFE SUR LA VAGUE DE LA TROTTINETTE

CYRIL PALMOWSKI VIENT D'INSTALLER SON ENTREPRISE DANS LA PÉPINIÈRE DE VALDEGOUR. IL Y DÉVELOPPE SA MARQUE DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES. TARAVANA SCOOTER WEAR A ÉTÉ CRÉÉE POUR LES FANS DE LA TROTTINETTE FREESTYLE.

Aujourd'hui, la trottinette devient une discipline sportive grâce à la trottinette freestyle qui permet de réaliser des figures. « Il y a environ 50 000 pratiquants en France et autour de 200 trottinettes vendues par mois », assure le Nîmois Cyril Palmowski. Passé par des études de

cinéma, passionné de skate-board, ce jeune homme de 23 ans a quitté un poste de responsable de rayon skate/ roller/trottinette, pour créer sa société. Cyril Palmowski, qui a déjà suivi la création d'une entreprise, a constaté qu'il n'existait pas encore vraiment de ligne de vêtements dédiés à la trottinette freestyle. Un créneau à exploiter.

« Des marques textiles se sont créées dans toutes les autres disciplines de glisse urbaine pour apporter un aspect communautaire à leur sport. Certaines ont ensuite séduit le arand public. C'est le cas, par exemple, de Quicksilver en surf », explique-t-il. Sa marque ? Taravana Scooter Wear. « Taravana signifie fou en tahitien ; scooter

> est le mot anglais pour trottinette freestyle et wear, celui de vêtement », décrypte-t-il.





UNE MARQUE QUI MONTE

Cvril Palmowski s'est installé dans la pépinière d'entreprises de Valdegour en septembre dans un atelier de 85 m². « La taille est idéale pour avoir à la fois un coin bureau, une table de préparation des colis et un lieu de stockage. Autre avantage, le lover est modeste, »

Le jeune directeur général a créé la société CLP distribution avec son frère Loïc, 19 ans. Ce dernier est l'auteur des dessins qui sont imprimés sur les vêtements. Épaulé aussi par un champion de la spécialité Flavio Pesenti, 17 ans, Cyril Palmowski sponsorise une équipe et présente la marque dans les manifestations dédiées. Il a aussi contacté les

magasins français où la trottinette freestyle a sa place.

L'accord d'une dizaine de boutiques, les contacts en Suisse, États-Unis ou Australie, lui ont permis de commander le volume de production. « Ca marche bien. Trois boutiques nous ont demandé de les réapprovisionner », indique le jeune homme. Une collection est prévue tous les trois mois. La prochaine, en février, comprendra toujours des tee-shirts et des sweats stylisés mais aussi casquettes, pantalons ou bonnets. « Le but ultime, s'enthousiasme Cyril Palmowski, c'est de proposer aussi des produits à la fois techniques et esthétiques, comme des chaussures. » Il se donne deux ans pour y parvenir.







LE GROUPE FAMILIAL ET RÉGIONAL UNION-MATÉRIAUX A REPRIS EN 2009 L'ENSEIGNE NÎMOISE GERVAIS MATÉRIAUX. TRÈS ATTACHÉE À SON INDÉPENDANCE, CETTE ENTREPRISE NÉE EN 1922 DÉVELOPPE LES MOYENS DE LA DÉFENDRE.

UNION-MATÉRIAUX

ÉTEND SON RÉSEAU

Dans le secteur très concurrentiel du négoce en matériaux de construction, l'entreprise Union-Matériaux est en train de devenir un leader régional. Ce groupe familial compte désormais 33 points de vente ancrés entre Perpignan et Marseille, suite à la reprise en 2009 de l'enseigne nîmoise Gervais Matériaux. « Le but est de consolider notre modèle, notre position », explique Alexandre Vachet, PDG du groupe et troisième du nom. Union-Matériaux s'est donc agrandie, comme sous l'ère du grand-père Jean qui créa l'entreprise en 1922 à Montpellier avec Louis Gautier et ouvrit 3 succursales dans la région avant la Deuxième Guerre mondiale. Quand Pierre Vachet prend la relève en 1971, le réseau comprend

8 magasins. Lorsqu'il passe le flambeau en 2008 à son fils Alexandre, il en comprend 18. "L'union fait la force" pourrait être la devise de cette entreprise.



JEAN-PAUL FOURNIER AVEC L'ENCADREMENT DE L'ENTREPRISE. A GAUCHE PIERRE VACHET, AU BOUT À DROITE ALEXANDRE VACHET

La même année, elle a rejoint le groupement Altéral qui se compose de 5 entreprises françaises couvrant quasiment le même champ d'activité. Ensemble, elles entendent résister à l'appétit des grands groupes, renforcer leur indépendance, peser vis-à-vis de leurs fournisseurs... « On veut garder notre fibre régionale, garder notre dimension humaine », rappelle Alexandre Vachet.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SES CLIENTS

La reprise en avril 2009 de l'enseigne Gervais Matériaux s'est traduite pour les maga-

sins existants par une mise aux couleurs d'Union-Matériaux. Celle-ci, achevée au premier janvier 2011, renforce la présence sur le terrain de ce "multispécialiste". « Nous nous adressons aux artisans et aux particuliers, avec des produits adaptés à chacun, définit Alexandre Vachet. Les artisans représentent environ 70 % de notre chiffre d'affaires. Pour les particuliers, nous développons des produits déco pour l'aménagement de la salle de bain ou du jardin et des gammes pour le second œuvre comme le carrelage ou la menuiserie. »

Pour fidéliser ces deux segments de clientèle, Union-Matériaux multiplie les attentions. Ainsi, elle a ouvert à Nîmes et Montpellier une déchèterie pour les artisans (voir page suivante). Aux particuliers, elle propose son aide pour charger ou livrer les matériaux. Elle conseille ses clients, notamment pour réduire le coût de travaux d'économies d'énergie dans un logement. Une opération qu'Union-Matériaux mène avec l'entreprise régionale Dyneff et en collaboration avec des artisans.





À NÎMES, UNE DÉCHÈTERIE POUR ALLIER ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

UNION-MATÉRIAUX, ENTREPRISE DE NÉGOCE DE MATÉRIAUX, A CRÉÉ UNE DÉCHÈTERIE PRIVÉE DÉDIÉE AUX DÉCHETS DU BÂTIMENT. EXPLICATIONS.



Une déchèterie où l'on n'a pas besoin de trier les déchets avant de les jeter ? Voilà qui intéresse les artisans de la construction, gros producteurs de résidus. Union-Matériaux en a créé deux, il y a deux ans : une à Montpellier, l'autre à Nîmes.

Intégrée sur le site du négociant en matériaux de construction, la déchèterie est protégée par une grille : les bennes sont enterrées et ne s'ouvrent qu'aux possesseurs d'une carte magnétique qui repose sur un principe de préachat de sept tonnes. Une fois la carte insérée dans la borne à l'entrée, le contenu du camion peut être déchargé et la carte débitée du poids déversé. L'entreprise généralisera d'ici peu une autre carte qui permettra à la personne identifiée de déposer et de payer ensuite.



Les abonnés peuvent utiliser la déchèterie en libre service grâce à leur carte



Tous les déchets du bâtiment sont ici acceptés, exceptés l'amiante et les solvants.

« Pour nous, c'est une opération blanche, un service rendu à la clientèle, explique Thierry Legaz, directeur commercial à Union-Matériaux. Une entreprise récupère ensuite la benne et trie les déchets pour le recyclage. Notre but est de permettre au client de jeter et de se réapprovisionner au même endroit. »

Fogale Nanotech, double lauréate de La Lettre M

La Lettre M, lettre d'informations sur l'économie régionale, a décerné ses prix le 11 octobre. Le jury a distingué doublement l'entreprise nîmoise Fogale Nanotech. Il lui a attribué le Master Exportation pour l'ouverture d'un laboratoire à Cambridge et d'un bureau à Taïwan, en soulignant la part du chiffre d'affaires à l'export, supérieur à 40 % sur les trois derniers exercices.

La société, spécialisée en métrologie et systèmes de mesures dimensionnelles, a également remporté le Master Innovation Technologique. Elle consacre 30 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, et dépose cinq brevets chaque année.

La zone Kilomètre Delta 1 et 2 labellisée très haut débit

Depuis le 12 octobre dernier, la zone Kilomètre Delta 1 et 2 est reconnue Zone d'Activité Très Haut Débit (ZA THD). Ce label d'État attribué pour 3 ans garantit que le très haut débit est déployé exclusivement sur de la fibre optique, accessible pour chaque parcelle et que les offres se font dans un cadre concurrentiel, caractérisé par la présence de plusieurs opérateurs. L'octroi de ce label s'inscrit dans le plan Gecko déployé par Nîmes Métropole en vue de l'aménagement numérique du territoire.

Nîmes au palmares 2011 du journal *l'Express*

Le journal *l'Express* a consacré son dernier hors série d'octobre 2011 au palmarès des 50 villes où il fait bon vivre et travailler.

Parmi les villes moyennes (150 à 250 000 habitants), Nîmes arrive 3° au classement général avec notamment une première place pour le dynamisme économique et l'offre de soins.



DMS/APELEM

SE DÉVELOPPE

DANS SES LOCAUX RÉNOVÉS

Le lundi 17 octobre, Apelem, filiale du groupe DMS, a inauguré ses locaux rénovés sur le Parc Georges Besse en présence de Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole. La société, spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes de radiologie, a regroupé son activité industrielle directe sur un seul site à Nîmes. Cet investissement permet une meilleure organisation du travail : l'optimisation du flux de production signe la renaissance de

> DMS/Apelem, car l'entreprise trentenaire a failli sombrer, il y a deux ans. En 1979 Claude Maurin crée à Nîmes, Apelem, une entreprise de maintenance d'appareils radiologiques. En 1999, la société est rachetée par l'entreprise montpelliéraine DMS spécialisée en densitométrie, qui permet de détecter la dégénérescence osseuse. La nouvelle entité se spécialise dans le développement des

systèmes d'imagerie dédiés à la radiologie numérique et conventionnelle ainsi qu'à l'ostéodensitométrie. L'affaire s'épanouit essentiellement à l'exportation avec plus de 100 pays clients. En 2009, la société est au bord du gouffre. Jean-Paul Ansel en devient le Président-directeur général avec pour mission de redresser la barre.



La restructuration passe par une meilleure maîtrise des coûts et une montée en gamme des produits. « Nous avons l'ambition d'apporter des solutions à des clients qui étaient des concurrents », définit Samuel Sancerni, directeur général délégué. Le budget recherche et développement est conséquent avec une équipe



de quinze personnes basée à Nîmes. Les

Des élus attentifs suivent la présentation de Samuel Sancerni, directeur général délégué de DMS

SPÉCIALISÉE DANS L'IMAGERIE MÉDICALE, DMS/APELEM DISPOSE DÉSORMAIS SUR LE PARC GEORGES BESSE DE LOCAUX ADAPTÉS À SA PRODUCTION. UNE NOUVELLE PAGE POUR UNE ENTREPRISE **EN PHASE ASCENDANTE.**

liens sont étroits avec les CHU de Nîmes et de Montpellier et des écoles d'ingénieurs telles que l'École des Mines, pour accompagner le développement des appareils. Le résultat est là. « Nous avons lancé trois produits phares en trois ans », indique Samuel Sancerni. La Platinum est l'un d'entre eux. Cette table de radiologie télécommandée haut de gamme séduit : 25 ont été vendues cette année. « Nous travaillons aussi sur la sortie d'un ostéodensitomètre à ultrason haut de gamme pour le marché asiatique », signale le directeur général délégué. L'entreprise a été choisie pour fournir le système d'imagerie du projet national Clinatec qui porte sur les maladies d'Alzheimer et Parkinson. Elle table sur un chiffre d'affaires de 20 M€ cette année, ses carnets de commande sont pleins.





L'ARTISANAT, CHAMPION ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

SIGNÉE LE 8 JUILLET 2011, LA CONVENTION ÉTABLIE ENTRE NÎMES MÉTROPOLE ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU GARD VISE À FIXER LES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION.

Après le commerce et l'agriculture, poursuivant sa volonté de coopération avec les Chambres consulaires, l'Agglomération a concrétisé le 8 juillet 2011 une convention cadre avec la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gard (CMAG), qui définit les grandes lignes d'un partenariat pour favoriser le maintien de l'artisanat en cœur de ville, l'accession au foncier et à l'immobilier d'entreprises, une meilleure gestion des déchets professionnels ou encore le développement de nouveaux services pour accompagner le vieillissement de la population. « Cette convention est le symbole fort de la prise en compte de l'artisanat, qui compte sur le territoire plus de 5 200 entreprises employant 15 000 actifs », explique Serge Alméras, Président de la CMAG. Concrètement, Nîmes Métropole contribuera au lancement d'études ciblées réalisées par la Chambre consulaire. « La volonté de cette



convention, c'est le diagnostic mais aussi les actions qui peuvent être mises en œuvre dans l'intérêt des artisans », insiste Philip Séraphimidès, élu communautaire délégué au Commerce et à l'artisanat. Tour d'horizon des dossiers concrets engagés avec la Chambre consulaire.



LE GRAND ÂGE EST CRÉATEUR D'EMPLOI ARTISANAL

À L'HORIZON 2030, EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS DEVRAIENT REPRÉSENTER 25 % DE LA POPULATION, SOIT 820 000 PERSONNES AUXQUELLES IL EST NÉCESSAIRE D'APPORTER UNE RÉPONSE TECHNOLOGIQUE, CULTURELLE, ENVIRONNEMENTALE ET MÉDICALE SPÉCIFIQUE AFIN D'ASSURER LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE LEUR MAINTIEN À DOMICILE ET DE CONFORTER LEUR AUTONOMIE. « LE SECTEUR DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT A UNE VRAIE PLUS-VALUE À APPORTER POUR ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES », EXPLIQUE PHILIP SÉRAPHIMIDÈS. CE PROJET S'ARTICULERA AVEC LE CLUSTER INTERVENANT AUTOUR DES MÉTIERS DE LA LONGÉVITÉ SOUTENU PAR NÎMES MÉTROPOLE.

REDYNAMISER LES CŒURS DE VILLAGE

Le maintien des cœurs de village (centre-bourg) est l'une des vraies préoccupations de Nîmes Métropole qui incite les élus des communes à avoir une réflexion sur cette question au travers des activités artisanales de proximité: boulangerie, boucherie, fromagerie, esthétique, coiffure, etc. « Ces activités répondent aux besoins des habitants, permettent de maintenir un lien et un cœur d'activité qui n'intéresse pas que les anciens », explique Philip Séraphimidès. À Poulx, la commune a recréé un nouveau cœur de ville mixte composé d'habitats et d'activités autrefois éparpillées dans le village. Cette nouvelle dynamique pousse aujourd'hui les habitants à redécouvrir la convivialité de leur cœur de village. « L'avenir est dans l'artisanat de centre-bourg. Il faut revenir aux services de proximité », affirme Serge Alméras.



ACCESSION AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Souvent les artisans ont consacré leur apport au financement de leur activité et ont peu de fonds propres et de trésorerie pour financer leurs programmes immobiliers. « Nous avons besoin de savoir comment fonctionnent les artisans de notre territoire en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise. Nous avons l'habitude d'aménager des surfaces industrielles. L'artisanat a peut-être besoin de surfaces plus réduites, de 100 à 300 m² », souligne Philip Séraphimidès. L'objectif de ce volet de la convention cadre est d'obtenir un vrai panorama du fonctionnement des entreprises, de leurs besoins en immobilier professionnel, afin de décliner un plan d'actions pour les aider à l'accession à la propriété. « L'artisanat a besoin de produits clés en main accessibles, offrant des surfaces modulables en fonction de la taille des entreprises. Une installation réussie serait alors l'assurance de dynamiser l'emploi : les 55 % d'entreprises artisanales sans salariés représentent un potentiel fort encore sous-exploité », ajoute Serge Alméras.





KALIBAIE S'OFFRE DE L'ESPACE **POUR ÉVOLUER**

STEVE DEFRES, 29 ANS, EST GÉRANT DEPUIS SEPTEMBRE 2007 DE KALIBAIE, UNE SOCIÉTÉ NÎMOISE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE MENUISERIES ALUMINIUM. « NOUS PRODUISONS EXCLUSIVEMENT DU SUR MESURE ET DE L'ORIGINAL », EXPLIQUE STEVE DEFRES. AVEC SES DEUX SALARIÉS, KALIBAIE INTERVIENT AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELS GARDOIS ET DES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES.

EN ÉTÉ 2010, L'ENTREPRISE DÉMÉNAGE DE SON ATELIER DE 250 M² POUR UN LOCAL PROFESSIONNEL DE 800 M² SITUÉ DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE SAINT-CÉZAIRE. « NOS ANCIENS LOCAUX ÉTAIENT TROP EXIGUS, NOUS AVIONS FROID L'HIVER ET UNE PART IMPORTANTE DU STOCK S'ABIMAIT À L'EXTÉRIEUR », SE SOUVIENT-IL. DÉSORMAIS, LES NOUVEAUX LOCAUX OFFRENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS CONFORTABLES, UN ACCÈS PLUS AISÉ POUR LES POIDS LOURDS ET PLUS DE PROXIMITÉ AVEC L'AUTOROUTE POUR LES EXPÉDITIONS. BILAN ? « NOUS PRODUISONS PLUS AVEC LE MÊME PERSONNEL ET NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A AUGMENTÉ DE 100 000 EUROS EN UN AN », EXPLIQUE LE GÉRANT. STEVE DEFRES ENVISAGE L'EMBAUCHE D'UN TROISIÈME SALARIÉ DÈS 2012 SI LE CARNET DE COMMANDES **CONTINUE DE SE REMPLIR.**



KALIBAIE S'OFFRE DE L'ESPACE POUR ÉVOLUER



LA MAÎTRISE DE L'ÉCO-ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la nouvelle compétence de Nîmes Métropole en matière de collecte et traitement des déchets, la CMAG souhaite rapidement être associée à la question de la gestion des déchets professionnels produits par les entreprises artisanales du bâtiment. L'objectif est d'éliminer progressivement les décharges sauvages en garrigues et les stockages illicites sur des terrains privés ou des zones d'activités. « Un rapprochement avec le secteur des métiers est indispensable pour des échanges intelligents et des propositions techniques concrètes », souligne Philip Séraphimidès. L'élu avance l'idée de déployer sur le territoire des déchèteries hyperspécialisées pour favoriser le traitement des déchets des entreprises du bâtiment.

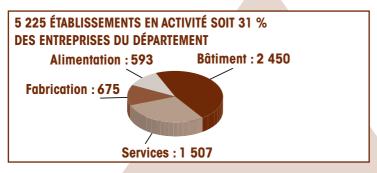
Face à l'expansion économique de Nîmes et aux grands projets d'infrastructures à venir (tram'bus, gare TGV, rocade Ouest...), une étude vient d'être engagée à la demande de Jean-Marie Filippi, élu communautaire délégué à l'Aménagement des zones d'intérêt communautaire, pour identifier avec l'appui technique de l'Agence d'urbanisme et du SCOT, trois zones



éco-environnementales destinées à recevoir des activités œuvrant dans les travaux publics et le bâtiment : centrale à béton, concassage, marbrerie, travail de la pierre... « Installées loin des secteurs d'habitation, ces zones répondront aux vraies problématiques des entreprises qui travaillent dans ces domaines d'activités », précise Philip Séraphimidès.



CHIFFRES CLÉS (SOURCE CMAG DÉCEMBRE 2010)
3 130 CRÉATIONS D'ENTREPRISES DEPUIS CINQ ANS, SOIT 32 %
DES CRÉATIONS DU DÉPARTEMENT

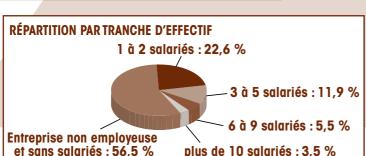




RÉPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISES PAR SEXE :

1 008 FEMMES ET 4 105 HOMMES CHEFS D'ENTREPRISES







AGENDA 21 : SEIZE ACTIONS POUR UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE

EN 2011, SEIZE PROJETS INSCRITS À L'AGENDA 21 ONT ÉTÉ AIDÉS PAR L'AGGLOMÉRATION. CES SUBVENTIONS SONT LE LEVIER FINANCIER OUI PERMET LA RÉALISATION CONCRÈTE D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE.

La notion d'Agenda 21 (21 pour XXIe siècle) est apparue à l'occasion du sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Dès lors, "penser global, agir local" est devenu un leitmotiv pour les Agendas 21 déclinés au niveau des territoires. Voté le 4 octobre 2010, l'Agenda 21 de Nîmes Métropole est « un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de notre territoire », explique Vincent Allier, Vice-président délégué à l'Agenda 21, au développement durable et aux paysages. Il est porté par la collectivité et a été élaboré avec le Conseil de développement durable (CDD) de Nîmes Métropole. « Nous avons tous un rôle à jouer dans la construction d'un monde qui soit viable pour tous. Ce premier Agenda 21 deviendra, dans le cadre d'une amélioration continue, le projet d'agglomération d'ici 2014 », affirme Vincent Allier.

CENT DIX ACTIONS SUR CINQ ANS

L'Agenda 21 contient cent dix actions réparties sur cinq ans de programmation. Près de 50 % d'entre elles sont portées par des acteurs de la société civile du territoire. À la fin de l'année 2011, le comité de l'Agenda 21 fera un bilan : les actions terminées seront aussitôt remplacées par d'autres issues d'un vivier d'une centaine



D'ACTIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

de propositions déjà formulées. Si en cours d'année, certaines actions programmées ne correspondent pas aux objectifs fixés, elles pourront être revisitées, mises à jour, par rapport à l'évolution du contexte et des moyens financiers.



LE CDD CHANGE DE CAP

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD) AURAIT PU LIMITER SA MISSION AU SUIVI DE L'AGENDA 21. D'UN COMMUN ACCORD, JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, ET DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DU CDD ET DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD, ONT DÉCIDÉ DE LUI FIXER DE NOUVEAUX OBJECTIFS. VINCENT ALLIER SOU-LIGNE : « LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ÉLUS ONT SOUVENT DES PROBLÈMES DE COMMUNICATION. ÉCHANGER ET DÉBATTRE SUR DE GRANDS DOSSIERS COMME LE TCSP (TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE), OU LA GARE TGV À MANDUEL AU SEIN DU CDD PERMETTRA D'APLANIR CERTAINES DIF-FICULTÉS. » ET DOMINIQUE GRANIER DE CONFIRMER : « COMME SUR L'ÉLA-BORATION DE L'AGENDA 21. JE SUIS GARANT DE LA PRISE EN COMPTE DES RÉFLEXIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PAR LE POLITIQUE. IL NE S'AGIT PAS DE CONSULTATIONS DE FACADE. » SUR CHAQUE DOSSIER QUI LUI SERA CONFIÉ, LE CDD ÉMETTRA UN RAPPORT QUI SERA PRÉSENTÉ AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE. LE CDD A LANCÉ UN APPEL À CANDIDATURE FRUCTUEUX POUR DÉSIGNER VINGT NOUVEAUX MEMBRES EN SON SEIN.

DÉVELOPPEMENT DURABLE







QUELQUES PROJETS LAURÉATS SIGNIFICATIFS

- ♦ RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN PLAN D'ACTIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À SAINT-CHAPTES.
- ♦ RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) **AVEC DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT** DURABLE ET UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME À NÎMES ET LANGLADE.
- ♦ REDYNAMISATION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE EN MILIEU PÉRIURBAIN GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS PAR L'ASSOCIATION VAUNAGE VIVANTE.
- ♦ RESTAURATION DU PATRIMOINE DE LA COLLINE DE SAINT-ROCH PAR PIERRE SÈCHE ET GARRIGUE À CAVEIRAC.
- ♦ À NÎMES, LES ADOS ISSUS DE QUARTIERS **DÉFAVORISÉS FONT LEUR CINÉMA AVEC** KALÉIDOSCOPE QUI LES ACCOMPAGNE AU TRAVERS D'ATELIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS.

80 000 EUROS POUR SEIZE PROJETS

« Nous avons constaté que certains projets étaient en stand-by par manque du petit coup de pouce financier pour leur réalisation », explique Vincent Allier. Nîmes Métropole a donc lancé un appel à projets en 2011 afin de compléter les financements d'opérations entrant dans le cadre fixé par l'Agenda 21. Seize projets ont été retenus et se sont vus attribuer des subventions allant de 420 à 18 350 euros. Citons la commune de Manduel qui souhaite rénover son éclairage public en basse consommation, ou encore la

Chambre régionale de l'économie sociale (CRES-LR) qui va identifier et promouvoir le secteur de l'économie sociale et solidaire, grand pourvoyeur d'emplois sur le territoire de l'agglomération. « Ces actions deviendront des références : la mutualisation d'expérience et de bonnes pratiques permettra aux autres communes d'être plus efficaces », poursuit Vincent Allier.

L'appel à projets sera renouvelé. Dès 2012, le comité de suivi choisira une thématique qui fixera les types de projets financés : énergie, approche environnementale de l'urbanisme, circuit court...



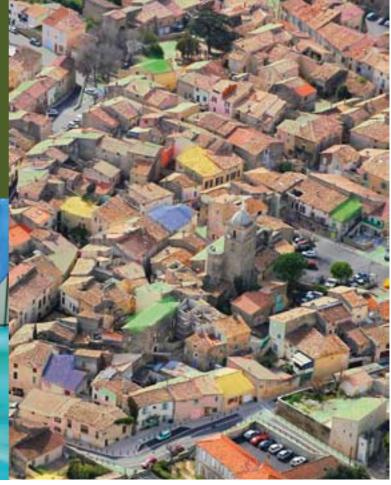


QUAND LA CHALEUR FUIT,

LA FACTURE S'ENVOLE

APRÈS UN AN DE RESTITUTION, PLACE À UN PREMIER BILAN DE LA CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE QUI A POUR BUT DE SENSIBILISER À LA DÉPERDITION DE CHALEUR PAR LES TOITS ET D'ACCOMPAGNER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION.





En octobre 2007, se sont achevés les travaux du Grenelle de l'environnement dont l'une des priorités est de parvenir à une réduction importante de la

consommation d'énergie. « L'amélioration des performances du bâti présente un potentiel important d'économies d'énergies, rentable rapidement », explique Vincent Allier, Vice-président délégué à l'Agenda 21, au développement durable et aux paysages. Le secteur de l'habitat pèse au niveau régional 45 % des consommations d'énergie et 28 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ne réduit pas son empreinte écologique contrairement à l'industrie. Pour une maison individuelle, près du tiers des déperditions thermiques s'effectue par la toiture contre 7 % pour un immeuble d'habitation collective (cf. encadré ci-contre).



PERTES DE CHALEUR D'UNE MAISON INDIVIDUELLE NON ISOLÉE DANS UNE MAISON INDIVIDUELLE, LES POURCENTAGES DE DÉPERDITION DE LA CHALEUR SONT D'ENVIRON 30 % AU NIVEAU DE LA TOITURE, 25 % POUR LES MURS, 20 % POUR L'AIR RENOUVELÉ, 13 % POUR LES VITRES, 7 % AU NIVEAU DES PLANCHERS, 5 % POUR LES PONTS THERMIQUES.

UN OUTIL DE SENSIBILISATION

La connaissance du niveau de déperdition de la toiture est un excellent indicateur de la qualité de l'isolation du bâtiment. C'est dans ce contexte que l'Agglomération et la Ville de Nîmes ont lancé en début 2010 une campagne de thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'un avion équipé d'une caméra infrarouge a effectué plus de 20 heures de vol en cinq sessions, en janvier et mars 2010. Il a enregistré les 687 km² de l'agglomération pour mesurer les températures des toitures. Le traitement de ces informations recoupé avec le plan cadastral permet de créer des cartes thermiques affichant un panel de six couleurs synonymes de perte de chaleur par le toit : plus le toit est rouge plus il a un défaut d'isolation. Pour les constructions des centres anciens et les pavillons antérieurs à 1974, aucune obligation d'isoler n'était imposée, aussi, peu de logements disposent d'une bonne isolation. La thermographie aérienne est avant tout un outil de sensibilisation auprès des propriétaires et locataires, afin d'enclencher un passage à l'acte.

DÉVELOPPEMENTDURABLE

CONSEILS INDÉPENDANTS ET GRATUITS

Depuis octobre 2010, 1 500 personnes ont déjà consulté gratuitement la carte de leur habitation en compagnie d'un technicien conseil de l'Espace Info-Énergie (EIE) du Gard. De nombreuses institutions ont également pu bénéficier de ces résultats (communes, Conseil général, État, offices publics,...).

Les consultations auprès du public se font au cours de permanences régulières ou de "soirées thermo" organisées dans les communes. La mission des techniciens de l'EIE est de présenter et interpréter individuellement les résultats de la thermographie puis d'accompagner les projets de rénovation en listant les priorités suivant les caractéristiques techniques du logement, les factures présentées, les capacités financières du ménage et les aides disponibles. Ces conseils indépendants et gratuits sont indispensables pour une bonne interprétation des résultats et pour orienter le choix technique le plus adapté parmi les nombreuses solutions offertes aujourd'hui. Parmi les travaux typiques à réaliser : isolation des combles, toitures terrasses, murs par l'extérieur ; amélioration du système de ventilation et du chauffage ; installation de panneaux solaires. Pour effectuer ces travaux, Nîmes Métropole a élaboré et signé avec de nombreux partenaires une charte des professionnels dans laquelle figure une liste des entrepreneurs engagés dans la qualité sur le territoire de l'Agglomération.



Cette action correspond à une volonté forte de Nîmes Métropole de jouer un rôle moteur en faveur du développement durable de son territoire, en luttant contre le réchauffement climatique tout en stimulant l'activité économique.

À ce titre, la campagne de thermographie aérienne sera l'un des leviers du "Plan climat énergie territorial", lancé le 5 décembre 2011, qui fixera des objectifs et un plan d'actions concrètes qui viendront renforcer l'axe 1 de l'Agenda 21 de Nîmes Métropole.

Contact:

Infos et horaires des permanences sur www.nimes-metropole.fr. Espace Info-Énergie du CAUE du Gard : 04 66 70 98 58, www.eie-caue30.fr



DATES ET LIEUX DE RESTITUTION

- PROGRAMME DES SIX PERMANENCES THERMOGRAPHIE:
- NÎMES, À L'ESPACE INFO-ÉNERGIE (CAUE), 11, PLACE DU 8-MAI-1945, UNIQUEMENT SUR RDV, TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 17 H, LES VENDREDIS DE 9 H À 12 H
- BOUILLARGUES, À LA VILLA ROSE À CÔTÉ DE LA MAIRIE, LE $1^{\rm er}$ vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h
- BERNIS, EN MAIRIE, LE 2º MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 12 H
- CLARENSAC, EN MAIRIE, LE 2^E MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 14 H À 17 H
- LA CALMETTE, EN MAIRIE, LE 3^E MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 12 H
- MARGUERITTES, À LA MAISON DE LA GARRIGUE ET DES TERROIRS DE L'OLIVIER, LE 3^E MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 14 H À 17 H



LA SMAC EST À L'HEURE





PALOMA, FUTURE SCÈNE
DE MUSIQUES ACTUELLES
(SMAC) DE L'AGGLO A
ACCUEILLI SON PREMIER
CONCERT À L'OCCASION
DU 10^E ANNIVERSAIRE DE
LA BOURSE DES JEUNES
TALENTS ORGANISÉE
PAR LA VILLE DE NÎMES.
À CETTE OCCASION, LE
PUBLIC A PU DÉCOUVRIR
UN BÂTIMENT ENCORE
BRUT, MAIS AUX ESPACES
DÉJÀ STRUCTURÉS... ET
APPRÉCIÉS.

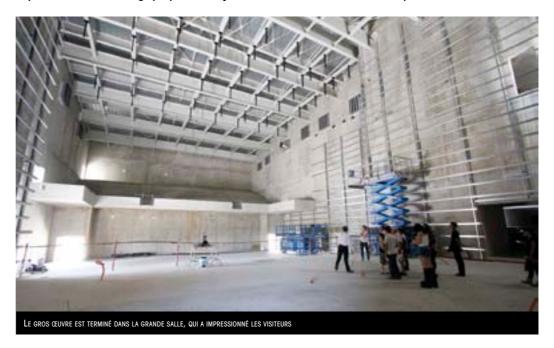
Le chantier de la SMAC est en bonne voie... Joël Vincent, Vice-président délégué à la Culture et Président du Conseil d'administration de la SMAC, confirme : « Les phases les plus délicates du chantier sont passées sans encombre. La livraison est bien prévue en juin 2012. »

À l'extérieur, la pose de la charpente est terminée, celle des panneaux solaires et de la coque sont en cours. Le bâtiment sera clos et couvert en décembre. À l'intérieur, les cloisons sont posées dans les locaux administratifs, les loges, les logements des futurs artistes résidents, où l'on commence à poser le carrelage et les portes.

L'isolation phonique est en cours dans les deux salles de concert, tous les câblages techniques sont installés à l'extérieur du bâtiment, le câblage intérieur suit. Les studios de répétition sont prêts, l'un d'entre eux est en cours de tests acoustiques.

Sont en cours de traitement : le chemin de l'aérodrome élargi à trois voies, l'aménagement paysager, la construction de deux ponts d'accès et l'aménagement des parkings.

Paloma vient également de se doter d'une nouvelle identité visuelle dévoilée lors du concert de septembre, et d'un blog qui permet déjà de suivre son actualité : www.paloma-nimes.fr.







ILS ONT AIMÉ!

PRIS AU HASARD EN SORTIE DE VISITE DU CHANTIER DE LA SMAC, QUATRE TÉMOIGNAGES DE VISITEURS AGRÉABLEMENT SURPRIS.

SEB KOPEK, DU GROUPE DE ROCK LES MILLIARDAIRES, EST NÎMOIS.

IL A QUITTÉ LA VILLE PLUSIEURS ANNÉES POUR TRAVAILLER SUR DES PRODUCTIONS AUDIO ET TÉLÉVISUELLES. IL EST DE RETOUR À NÎMES POUR RAISONS FAMILIALES: « ON Y ARRIVE ENFIN! CELA FAIT PLUS DE 20 ANS QU'ON ATTEND UNE SALLE DE MUSIQUES ICI. L'AGGLO EST EN TRAIN DE NOUS RÉALISER UN OUTIL PARFAITEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DU PUBLIC ET DES MUSICIENS, SUR UN SITE QUI NE PROVOQUERA AUCUNE GÊNE AU VOISINAGE. LA MUSIQUE EST UN PARENT PAUVRE À NÎMES, ÇA VA CHANGER ». SEB COMPTE BIEN SE PRODUIRE AVEC SON GROUPE DANS LA PETITE SALLE...

STÉPHANIE EST NÎMOISE, ELLE EST ENTHOUSIASTE

« C'EST MAGNIFIQUE ! ESPÉRONS QUE CELA FERA CONNAÎTRE NÎMES AUTREMENT QUE POUR SA BRANDADE... CELA VA ENTRAÎNER UNE DYNAMIQUE CULTURELLE QUI FAIT UN PEU DÉFAUT. IL FAUT QUE CETTE STRUCTURE INCITE D'AUTRES CRÉATEURS À PLUS D'AUDACE POUR FAIRE ÉMERGER LA VILLE ET SA RÉGION. »

GUILLAUME (LE PRÉNOM EST CHANGÉ) EST MONTPELLIÉRAIN, C'EST UN PROFESSIONNEL DU MONDE MUSICAL. IL PRÉFÈRE RESTER ANONYME

« PAR RAPPORT À CE QUE JE CONNAIS EN FRANCE, C'EST TOUT À FAIT INNOVANT. LE PLUS, C'EST LA POSSIBILITÉ DE RÉSIDER SUR PLACE POUR LES ARTISTES : À L'ÉVIDENCE, IL Y AURA DE LA DEMANDE POUR PROFITER DE CETTE OPPORTUNITÉ. LA JAUGE DE LA GRANDE SALLE AVEC SES 1 300 PLACES, EST UNE CAPACITÉ INTERMÉDIAIRE PAR RAPPORT AUX STANDARDS HABITUELS, QUI PEUT AUSSI ÊTRE TRÈS ATTRACTIVE. JE VIENDRAI CERTAINEMENT VOIR CE QUI SE PASSE ICI, JE PENSE QUE LE PUBLIC MONTPELLIÉRAIN SE DÉPLACERA FACILEMENT JUSQU'À NÎMES, SUR CET ÉQUIPEMENT SUPERBE... »

YVES EST UN NÎMOIS IMPRESSIONNÉ

« ON A L'IMPRESSION D'ÊTRE DANS LE VENTRE DE LA BALEINE ! JE VIENDRAI CERTAINEMENT EN TANT QUE SPECTATEUR, L'ENVIRONNEMENT PARAÎT TRÈS ACCUEILLANT. LES APPARTEMENTS D'ARTISTES SONT BIEN CONÇUS. ON SENT QUE L'ENSEMBLE EST BIEN PENSÉ, QU'IL Y A EU BEAUCOUP DE RÉFLEXION DANS SA CONCEPTION. CE NE SERA PAS QU'UN LIEU DE CONCERTS, ON DEVINE QUE DE BELLES RENCONTRES SONT POSSIBLES AVEC UN OUTIL AUSSI RÉUSSI... »





LE PREMIER CONCERT MADE IN PALOMA

LE 10 SEPTEMBRE DERNIER, LE SITE DE LA SMAC A ACCUEILLI UN CONCERT CONSACRANT LES DIX ANS DE LA BOURSE DES JEUNES TALENTS DE LA VILLE DE NÎMES. EXPOSITION RAPPELANT LES SÉLECTIONNÉS HISTORIQUES, STANDS DÉDIÉS AUX PRINCIPALES ASSOCIATIONS MUSICALES, CONCERT EN PLEIN AIR SUR LE SITE : L'AGGLO A MIS LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS POUR CONFIRMER SON ENGAGEMENT ENVERS LES MUSIQUES ACTUELLES. CÔTÉ SCÈNE ET PUBLIC, AVEC ÉMILE CHICK, LANES, THE MORNINGTONES, MOFO PARTY PLAN, WATERLILLIES ET LES AMÉRICAINS DE THE RAPTURE EN FINAL, LE NIVEAU A ÉTÉ À LA HAUTEUR DE CETTE GRANDE PREMIÈRE.



LES FONDS DE CONCOURS

ÉPAULENT LES COMMUNES

DE L'AGGLO

DEPUIS 2003, NÎMES MÉTROPOLE S'EST DONNÉ LA POSSIBILITÉ D'ATTRIBUER DES FONDS DE CONCOURS À SES COMMUNES MEMBRES. ILS CONTRIBUENT À AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE CHACUN. RÉPARTIES SELON LES DOSSIERS RETENUS, CES AIDES ONT CONCERNÉ JUSQU'À AUJOURD'HUI LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CERTAINS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE ET LA VALORISATION DES CŒURS DE VILLE.

Le sport fut le premier secteur concerné. Les fonds de concours sont attribués aux équipements à vocation intercommunale des communes membres. La priorité est donnée aux projets de nouveaux équipements, sous réserve qu'ils concernent au moins deux communes liées par une convention expresse et qu'ils répondent à un réel besoin sur le secteur géographique concerné. Pour les équipements sportifs existants, deux cas de figure permettent de bénéficier de cette aide. Le premier concerne la remise aux normes de sécurité, à condition que la structure profite à deux communes au minimum, du fait de

sa rareté sur un secteur du territoire. Le deuxième touche aux projets d'extension ou d'aménagement lourds, à condition que l'équipement soit mis à disposition d'un collège ou d'un lycée. En 2011, 250 000 € ont été investis pour la réalisation de plusieurs projets ou l'entretien de l'existant.



On peut citer la réhabilitation du plateau multisport, l'aménagement et la rénovation du miniterrain de football de Caissargues, la construction d'une halle de sports à Garons, la réfection de l'aire de jeux et la clôture du stade municipal de La Calmette. L'agrandissement et la rénovation des courts de tennis de Langlade, l'éclairage des courts de tennis de Manduel et la rénovation de la salle de gymnastique du foyer communal

de Saint-Côme et Maruéjols. Pour les nouvelles

réalisations, sur un montant de 250 000 €, Nîmes Métropole finance jusqu'à 40 %, contre 30 % de participation pour l'existant. Une aide précieuse pour les communes, leur permettant de boucler leur projet d'investissement.



UN IMPACT CONSÉQUENT SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le second volet concerne les projets d'aménagements routiers intra muros. En la matière, l'attribution de fonds de concours est conditionnée par trois critères : la modération de la vitesse, l'aménagement paysager (embellissement des entrées de ville), et la création ou l'extension de modes de déplacement doux (piétonnier ou cycliste). Depuis 2005, ce volet bénéficie d'un budget de 500 000 €. Les aménagements de voirie concernent les axes des transports en commun, les trottoirs, l'éclairage, la signalétique au sol. Le volume d'attribution est de 40 % sur un investissement annuel de 137 500 €, avec possibilité pour les communes d'être

éligibles plusieurs fois et jusqu'à un plafond d'investissements propres de 343 750 €.

C'est ainsi que Nîmes Métropole a aidé Bezouce à rénover la place des Coopératives et ses rues adjacentes, Générac à sécuriser l'entrée de ville, rue des Saules ; Bouillargues à mettre aux normes l'avenue de la Fontaine. À Clarensac, la participation de Nîmes Métropole a contribué à la métamorphose de la traversée du village d'est en ouest,

avec une mise aux normes des trottoirs pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) et un meilleur éclairage. À Saint-Côme et Maruéjols, Clarensac et Caveirac, un itinéraire partagé ouvert aux cyclistes et aux PMR a été réalisé. À Redessan, l'entrée de ville par la route de Saint-Gervasy a été aménagée, comme celle de Cabrières également sécurisée.







LA PLACE DE LA COOPÉRATIVE À BESOUCE

Marc Delsol, vice-président délégué à la Voirie communautaire, précise que le Conseil communautaire devrait prochainement modifier les conditions d'attribution des fonds de concours "voirie". « Il est question de maintenir le cahier des charges actuel et d'introduire deux nouveaux cas de figure : la mise en accessibilité des

abords des points d'arrêts de notre réseau Tango et la mise en continuité des tronçons actuels de pistes cyclables. Nous souhaitons aussi que les futurs aménagements de voirie soient programmés avec l'installation du réseau communautaire de fibre optique. »

LES CŒURS DE VILLE À L'HONNEUR

D'ordre économique, le fonds de concours "commerce-artisanat",

en place depuis 2009, a pour vocation de développer l'activité au cœur des villes et villages. Un soutien important au développement économique du territoire, avec une dotation de 170 000 € pour les projets de l'année 2011. Les dossiers en cours aujourd'hui concernent le réaménagement des cœurs de ville de Marguerittes, Caveirac, Générac et Saint-Gilles.

Le secteur culturel sera désormais également concerné puisque les élus communautaires ont adopté la création d'un nouveau fonds de concours de 250 000 euros. Les conditions d'attribution de ces aides sont aujourd'hui en cours d'élaboration. Ce nouveau fonds concernera la construction, l'aménagement ou l'entretien d'équipements culturels sur les communes de l'Agglo... Un nouveau levier nécessaire à la réalisation de projets communaux, pour une meilleure qualité de vie locale et intercommunale.





VERS DE NOUVELLES AIRES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

COMME BON NOMBRE DE DÉPARTEMENTS, LE GARD A TARDÉ À METTRE EN APPLICATION LES LOIS DE 1985 ET 2000 STIPULANT QUE TOUTE COMMUNE DE PLUS DE 5 000 HABITANTS DOIT CRÉER UNE AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE.

Les secteurs Alès-Nîmes et Vallée du Rhône, situés sur des axes très fréquentés par ces communautés n'offrent que 69 places. Trop peu par rapport aux 331 prévues dans le schéma départemental initial, avec comme conséquence, le stationnement illicite subi par beaucoup de communes.

De nombreux voyageurs sont devenus semi-sédentaires et s'attachent à notre région. À partir de ce noyau s'organise une mobilité qui se concentre notamment sur l'agglomération.

Si le nombre de voyageurs reste stable, le besoin d'aires d'accueil persiste. Ce sont essentiellement les coûts, le financement et le rejet de ce type d'équipement qui justifient les retards dans leur réalisation ; d'autant que ces dernières années, le prix du foncier

a augmenté alors que les subventions de l'État vers les communes stagnent.

> C'est pourquoi l'Agglomération s'achemine vers la prise en charge de cette nouvelle compétence facultative qu'elle a votée au Conseil communautaire du 26 septembre dernier. Une avancée pour mieux accueillir les voyageurs. Comme l'explique Michel Gabach, Viceprésident de Nîmes Métropole déléqué aux Aires d'accueil des gens du voyage: « Ce dispositif sera moins contraignant sur le plan financier pour les communes concernées. Elles fourniront les terrains, apporteront leurs subventions : Nîmes Métropole sera le maître d'œuvre des nouvelles aires, elle en assurera la gestion et l'entretien, complétés par un volet social ».



UNE RÉPONSE DE QUALITÉ

Ce dispositif doit répondre aux besoins des gens du voyage et mettre fin aux stationnements sauvages répétés. L'étude réalisée sur ce dossier a pris en considération les déplacements et la durée des séjours, la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et les activités économiques (cueillette, petit artisanat, marché) liées à ces communautés. Elle a également considéré les difficultés des familles d'origines différentes à cohabiter ensemble.

Le nouveau schéma offre quatre nouvelles aires à Marguerittes, Saint-Gilles, Manduel et Bouillargues, en sus de celle qui existe sur la ville de Nîmes à Saint-Césaire et sur Milhaud.

Sur ces aires de petite et moyenne superficies, situées près des axes routiers les plus empruntés, les architectes ont conçu des terrains comportant des squares, une salle commune, des blocs sanitaires plus nombreux : un cadre plus accueillant que les aires du passé. Entre respect des modes de vie et respect de la réglementation, Nîmes Métropole s'attache à élaborer une proposition juste et équilibrée pour les gens du voyage et les communes qui les accueillent.



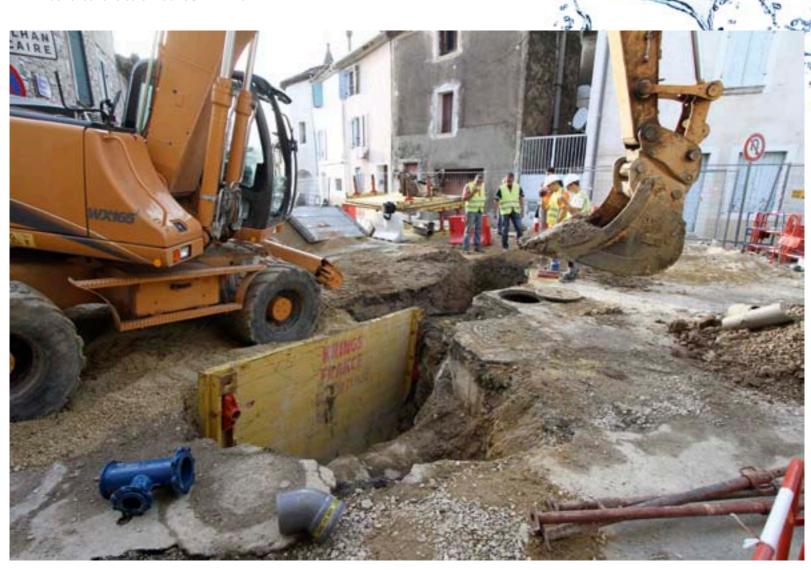
Le maire de Saint-Dionisy, Michel Gabach, est vice-président délégué aux Aires d'accueil des gens du voyage

L'ASSAINISSEMENT INTRA MUROS

Il est d'autant plus pertinent de revenir sur la conformité des installations, car en cas de défaillance manifeste, la loi accorde au gestionnaire de l'assainissement la possibilité de doubler le montant des factures! La réglementation en la matière est régie par le Code de la santé publique, le règlement sanitaire départemental et la réglementation locale d'assainissement.

Tout d'abord, il est impératif de séparer la collecte des eaux usées et des eaux de pluie : ces dernières n'ayant pas à être traitées comme les eaux domestiques, il faut évacuer les eaux usées et eaux de pluie dans leurs réseaux de collecte respectifs. De l'habitation au réseau, la pente des canalisations doit être de 1 centimètre par mètre au minimum, de même les coudes de ces canalisations seront de 1/8° minimum.

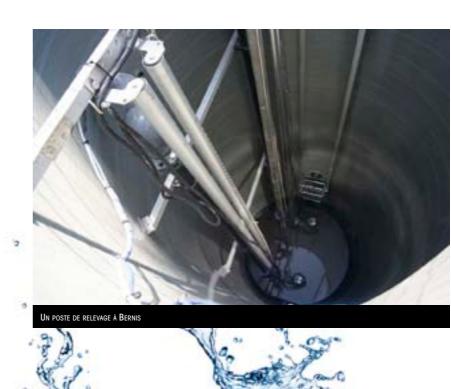
DE GRANDS PROGRÈS ONT ÉTÉ FAITS EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES. ON CONSTATE CEPENDANT QUELQUEFOIS UN RELÂCHEMENT DANS LA RÉALISATION DES INSTALLATIONS D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES DES HABITATIONS. IL EST DONC UTILE DE RAPPELER ICI CE QUI EST PRÉCONISÉ EN LA MATIÈRE.

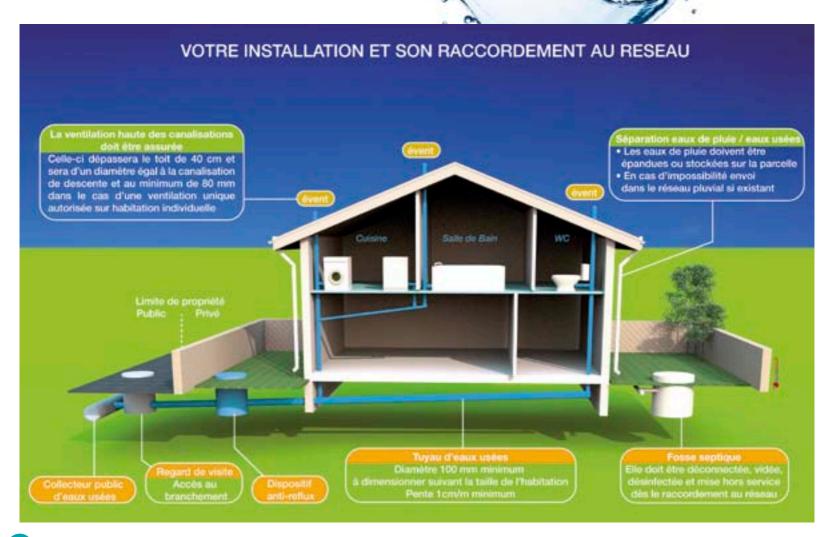


EAUASSAINISSEMENT

Il est obligatoire d'établir une ventilation haute des canalisations d'eaux usées par un tuyau d'au moins 80 mm de diamètre, qui doit dépasser de 40 cm à l'extérieur de la toiture. Cette conduite doit être munie d'un chapeau et d'un dispositif empêchant l'intrusion de mouches et moustiques. Cette directive est d'autant plus d'actualité que l'on constate l'irruption chez nous du moustique tigre : il serait très préjudiciable qu'il s'introduise dans les canalisations. Les regards doivent être à cunette passante, ou munis d'un T de dégorgement. Le raccordement doit être effectué sur le regard de branchement à cunette passante. L'ensemble des regards et raccordements doit être étanche.

Enfin, les joints de canalisation doivent supporter leur mise en charge afin d'éviter le reflux des eaux d'égouts. Tous les regards situés à un niveau inférieur à celui de la voirie doivent être obturés par un tampon étanche pour éviter des rejets ; il est d'ailleurs recommandé d'équiper le réseau privé d'un clapet antireflux. Il convient de noter que le certificat de conformité délivré lors de la livraison de nouvelles habitations par les services d'urbanisme, ne préjuge en rien de la conformité du dispositif eaux usées. Il incombe au propriétaire de vérifier que les corps de métier concernés ont bien tenu compte des obligations sanitaires.





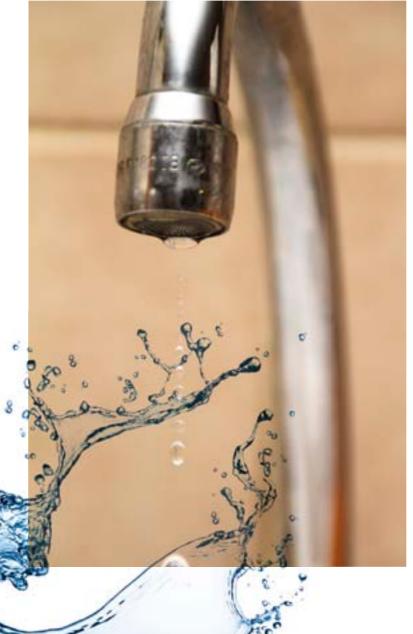


ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

PETIT RAPPEL DE CONSIGNES SIMPLES POUR ÉVITER LES SURCONSOMMA-TIONS. IL CONVIENT EN PREMIER LIEU DE SURVEILLER DE TEMPS EN TEMPS SON COMPTEUR AFIN DE RELEVER UNE CONSOMMATION ANORMALE, TOUS ROBINETS FERMÉS: DES FUITES PEUVENT SURVENIR DANS LE RÉSEAU SOUS DALLE, QUE L'ON NE PEUT CONSTATER DE VISU. DE MÊME, IL FAUT RÉPARER AU PLUS VITE UN ROBINET OU UNE CHASSE D'EAU QUI FUIENT : CELA ENTRAÎNE DES FRAIS MINIMES, ALORS QUE LA NOTE D'EAU PEUT AUGMENTER SENSI-BLEMENT. IL FAUT AUSSI FAIRE VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT SON CHAUFFE-EAU, DES FUITES CONSIDÉRABLES ET INVISIBLES PEUVENT INTERVENIR PAR UNE SOUPAPE DE SÉCURITÉ DE SURPRESSION DÉFAILLANTE. ENFIN L'ARROSAGE DES ESPACES VERTS DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE EFFECTUÉ EN SOIRÉE POUR ÉVITER UNE ÉVAPORATION IMPORTANTE. CES CONSEILS SONT D'AUTANT PLUS UTILES QUE LA FACTURE D'ASSAINISSEMENT EST CALCULÉE EN FONCTION DU **VOLUME DE CONSOMMATION.**

SPÉCIFICITÉS D'UN RACCORDEMENT **POSTÉRIEUR AU RÉSEAU**

À la suite d'extension de réseaux, les habitations ont l'obligation de se raccorder au réseau d'eaux usées collectif. Les propriétaires disposent d'un délai de deux ans pour se conformer à cette réglementation, à compter de la date d'arrêté de mise en service. Cette opération est effectuée à leurs frais en ce qui concerne la mise en place des branchements, l'occupation et la réfection des chaussées. C'est l'occasion de vérifier que le système de ventilation et l'ensemble du dispositif interne sont bien conformes. En conséquence de ce raccordement au réseau collectif, les fosses existantes doivent être mises hors service. Elles doivent être vidées, désinfectées et mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances futures.





LA DOUCEUR DE VIVRE

À REDESSAN

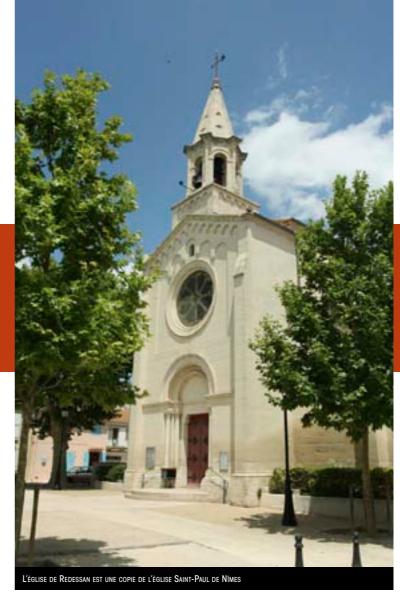
IL EN EST DES COMMUNES COMME DES HOMMES : REDESSAN A DU CARACTÈRE, MAIS UN TEMPÉRAMENT CALME ET DISCRET. SANS TAMBOUR NI TROMPETTE, LA VILLE POURSUIT SON ESSOR DANS LA SÉRÉNITÉ.

C'est certainement une des raisons de sa tranquillité apparente, Redessan est encore marquée par une activité agricole florissante, qui s'appuie sur la vigne, bien sûr, mais aussi sur des vergers et une activité de maraîchage. Ici, le rythme des saisons a encore du sens. À l'origine, ce sont plusieurs maisons qui se sont regroupées autour de la Villa Rediciano, implantée sur la voie Domitienne toute proche. Mais les va-et-vient incessants et souvent impétueux qui rythmaient la vie de cette autoroute romaine ont poussé les exploitants agricoles de l'époque à se déplacer un peu plus au nord pour se protéger des divers envahisseurs qui traversaient la région.

Depuis, cette commune évolue comme ses voisines, en intégrant de plus en plus de population, tout en gardant une certaine maîtrise de

son expansion.







LES ÉQUIPEMENTS

À REDESSAN, ON COMPTE PAS MOINS DE 18 CLASSES D'ÉCOLE EN MATER-NELLE ET PRIMAIRE, UNE CRÈCHE, DES ARÈNES, DEUX TERRAINS DE FOOT ET DEUX DE TENNIS, UN BOULODROME ET UNE HALLE AUX SPORTS. EN PROJET, HERVÉ GIELY ANNONCE LA RÉALISATION D'UN CENTRE SOCIOCULTUREL ET LE DÉPLACEMENT DU TERRAIN DE BOULES VERS LE COMPLEXE SPORTIF.

concentré autour du village historique. Il y a quelques années, après les inondations dans le Gard, nous avons signé jusqu'à 106 permis de construire en une seule année, nous sommes devenus plus raisonnables », explique le Maire, Hervé Giely. Les nouvelles constructions profitent autant que faire se peut aux natifs de la ville, mais aussi aux nouveaux arrivants. « Notre population active travaille sur les communes voisines à 78 %, mais des gens de l'extérieur viennent aussi travailler à Redessan. » Dans cette ville résidentielle et familiale, la majorité de la population est jeune, ce qui insuffle beaucoup d'activités et de dynamique dans la vie intra muros. Les 3 830 habitants se déclarent d'ailleurs très attachés à leur ville.



UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

LES 1 557 HECTARES DE LA COMMUNE SONT OCCUPÉS À 91 % PAR LES TERRES AGRICOLES. ON Y COMPTE 6 AOP (APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE): 3 EN VIN (COSTIÈRES DE NÎMES BLANC, ROSÉ ET ROUGE), 1 EN HUILE D'OLIVE DE NÎMES, 1 EN OLIVE DE NÎMES ET 1 EN TAUREAU DE CAMARGUE.

PORTRAITDECOMMUNE





CURIOSITÉS LOCALES

ON TROUVE À LA FRONTIÈRE ENTRE REDESSAN ET JONQUIÈRES UNE MAGNIFIQUE BORNE MILLIAIRE SUR LA VIA DOMITIA RESTAURÉE. L'IMPOSANTE HORLOGE DU CENTRE-VILLE A ÉTÉ OFFERTE AU SIÈCLE DERNIER **AUX HABITANTS PAR LES PROPRIÉTAIRES AGRICOLES:** UNE FAÇON DE LES AIDER À ARRIVER À L'HEURE DANS LES CHAMPS ? L'ÉGLISE A LA PARTICULARITÉ D'AVOIR ÉTÉ ÉDIFIÉE PAR UN JEUNE ARCHITECTE NÎMOIS QUI S'EST LARGEMENT INSPIRÉ DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE NÎMES.

UN TISSU ÉCONOMIQUE PRÉSERVÉ

La jeunesse de la population et paradoxalement l'implantation d'une grande surface à l'entrée de Redessan ont permis aux commerces de proximité de se développer. On compte ici une supérette, un boucher, deux coiffeurs, un fleuriste, un boulanger, un équipementier sportif, une agence immobilière, un tabac, un café, une pizzeria et un restaurant. Le supermarché va s'agrandir d'une galerie marchande accueillant des commerces complémentaires, sans concurrence pour le centre-bourg. Il reste un tissu artisanal très vivace qui concourt à la dynamique locale.

Cette économie active est le reflet d'une vie associative intense. Avec 36 associations, la totalité du spectre d'activités est couvert : du sport à la danse, de l'insertion professionnelle au soutien aux personnes âgées, sans oublier l'incontournable club taurin. Une part importante du bulletin municipal est d'ailleurs consacrée aux multiples activités déployées par ce tissu social.

Portée par une population active, Redessan se développe en douceur, en attendant le coup d'accélérateur promis par l'implantation de la future gare TGV.





HERVÉ GIELY, MAIRE DE REDESSAN

HERVÉ GIELY EN EST À SON QUATRIÈME MANDAT DE MAIRE. IL EST FONCTIONNAIRE DES FINANCES, S'IL EST NATIF DE NÎMES, IL A TOUJOURS VÉCU DANS SA COMMUNE, IL EST AUSSI PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, QUI

TRAITE LES DÉCHETS DE 80 COMMUNES, DONT 23 DE L'AGGLOMÉRATION. IL EST AUSSI VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, DÉLÉGUÉ À L'EXTENSION DES COMPÉTENCES. DE L'AGGLO IL DIT : « J'AI TOUJOURS ÉTÉ PARTISAN DE LA CRÉATION DE L'AGGLOMÉRATION, C'EST UN OUTIL FORMIDABLE AU SERVICE DE NOS ADMINISTRÉS. JE REGRETTE QUE NÎMES MÉTROPOLE NE SOIT PAS PLUS ENGAGÉE SUR CERTAINS PROJETS DE MUTUALISATION DE COMPÉTENCES. JE SOUHAITERAIS PAR EXEMPLE QUE NOUS ADOPTIONS LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE, MAIS IL Y A QUELQUES RÉTICENCES... »













>>>

LA BASSE COUR FAIT SON CIRQUE!



LE FESTIVAL DE CIRQUE ORGANISÉ PAR LE COLLECTIF DE LA BASSE COUR CONFIRME SON IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE, AVEC UNE PRESTATION INSTALLÉE CETTE ANNÉE À LÉDENON. DANS UNE AMBIANCE FESTIVE ET BON ENFANT, DES SPECTACLES DE GRANDE QUALITÉ ONT ÉTÉ PROPOSÉS TOUT AU LONG DE LA SEMAINE. CE FESTIVAL PRÉSENTAIT UNE QUINZAINE DE SPECTACLES ET PRESQU'AUTANT D'ANIMATIONS MUSICALES ÉCLECTIQUES. ON EST ICI ASSEZ LOIN DES NUMÉROS TRADITIONNELS DES GRANDES PISTES, MAIS LES SURPRISES RÉSERVÉES AU PUBLIC SONT PLUS QU'HEUREUSES ET LA VIRTUOSITÉ DES ARTISTES, IRRÉPROCHABLE. À DÉCOUVRIR SANS FAUTE L'AN PROCHAIN, DANS UNE AUTRE COMMUNE...









LES TRADITIONS LOCALES

À L'HONNEUR

15 corridas, 22 courses camarguaises, 8 courses landaises, 7 cabestrias et 3 abrivados disputées par 14 manades : Nîmes Métropole a cette année encore mis à l'honneur les TRADITIONS LOCALES. D'AVRIL À OCTOBRE, TOUTES LES COMMUNES ONT ACCUEILLI AU MOINS UNE MANIFESTATION, VENANT LE PLUS SOUVENT ÉTOFFER LEUR PROPRE FÊTE VOTIVE. DES SPECTACLES POUR LESQUELS L'ENGOUEMENT DU PUBLIC NE SE DÉMENT PAS.

Saluons le premier prix obtenu à Caissargues pour la finale de graines de raseteurs, qui a ÉCHU À JAMEL BOUHARGUANE, DE L'ÉCOLE DE BOUILLARGUES, CELUI DE LA MEILLEURE MANADE, ATTRIBUÉ POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE À LA MANADE ARLATENCO à Sernhac et le prix du meilleur torero, remporté à Rodhillan, par Santiago ROJA, ORIGINAIRE DE COLOMBIE MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE. À CET ÉGARD, LES maires de la Communauté d'agglomération regrettent bien évidemment que les MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTAT N'AIENT PU ÉVITER DES ACTES DE VIOLENCE QU'ILS CONDAMNENT AVEC VIGUEUR. ATTACHÉE AU MAINTIEN DE SES TRADITIONS, L'AGGLO ENTEND POURSUIVRE SON ENGAGEMENT POUR LA LIBERTÉ DE LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS TAURINES QUI FORGENT SON IDENTITÉ.



JACQUES BÉCAMEL, MAIRE DE CAISSARGUES (À G.), ET RENÉ ABRIC, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ à la Culture et Traditions régionales, remettent son prix au raseteur Jamel Bouharguane





DES MESURES POUR L'ACCESSIBILITÉ

EN CŒUR DE MÉTROPOLE



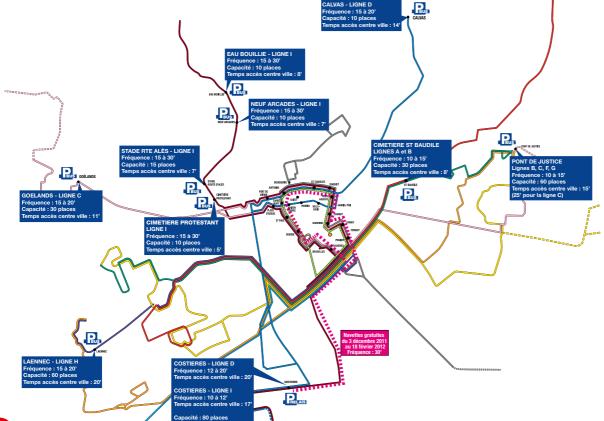
EN CETTE PÉRIODE DIFFICILE ÉCONOMIQUEMENT ET À L'HEURE OÙ LES TRAVAUX IMPACTENT LA CIRCULATION DANS UN CENTRE URBAIN DENSE, L'AGGLO SOUCIEUSE DE FAVORISER AU MAXIMUM L'ACCÈS AU COEUR DE MÉTROPOLE, A MIS EN PLACE TOUT UN ENSEMBLE DE NOUVELLES DISPOSITIONS.

DES NAVETTES GRATUITES JUSQU'EN FÉVRIER

Cette année encore, l'Agglo met en place des navettes gratuites au départ du parking des Costières vers le centre-ville de Nîmes à l'occasion des fêtes de Noël. Afin de faciliter l'accès aux commerces sur des périodes importantes d'activité, elle poursuit cette opération tous les samedis jusqu'à la fin des soldes, le 18 février. Tango circule donc gratuitement sur cette ligne les weekends des 3-4, 10-11 et 17-18 décembre ainsi que toute la semaine précédant Noël (du 19 au 24 inclus). Départ toutes les 30 mn, de 10h (premier départ des Costières) à 19h30 (dernier départ du centre-ville). Après les fêtes, la gratuité continue tous les samedis jusqu'au 18 février.

GRATUITÉ DES PARKINGS

Autre mesure exceptionnelle pour faciliter vos achats, la Ville de Nîmes offre la gratuité des parkings des Halles, de la Coupole, des Arènes et de la Maison Carrée, le dimanche 11 décembre et le premier dimanche des soldes (15 janvier).



VOS COURSES EN VOITURE+BUS!

Plus de 300 places de parkings sont disponibles et desservies par une ligne de bus. Afin de faciliter le repérage de ces places, des panneaux P+B (Parking+Bus) sont installés.

Quelques exemples : depuis le parking des Goélands, la ligne C vous conduira en 11 mn place d'Assas le samedi. Depuis le parking du cimetière Protestant ou celui du stade route d'Alès, vous serrez en 5 mn dans le centre avec la ligne I ; depuis le parking du cimetière Saint Baudile, en 8 mn à la gare avec les lignes A et B ; en 17 mn avec la ligne I au départ du parc relais des Costières.

SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



Dimanche 11 décembre 17 h : loto par Les Aînés

Jeudi 15 décembre

12 h : repas de l'association Les Aînés Vieux mûrier

Vendredi 16 décembre

17 h : goûter de Noël de J.S.B Judo Vieux mûrier

Samedi 17 décembre

8 h à 13 h : grand marché artisanal

Samedi 17 décembre

Scènes d'agglo!!

Vieux mûrier

17 h 30 : « Les pirates du bout du monde » par la compagnie La grande

Vieux mûrier

Dimanche 8 janvier

17 h : loto de la FNACA Vieux mûrier

Vendredi 13 janvier

17 h : loto de La Boule Bernissoise Vieux mûrier

Samedi 21 janvier

30 ans du club La Raquette Bernissoise Vieux mûrier

Dimanche 22 janvier

17 h : loto de la paroisse catholique Vieux mûrier

Samedi 28 janvier

17 h : « Film d'ici et d'ailleurs » par Les Amis de Bernis et l'Association Culturelle Vieux mûrier

Dimanche 29 janvier

17 h : loto de La Chasse St Hubert Vieux mûrier

Samedi 18 février

17 h : loto du Club de Tarot Vieux mûrier

Dimanche 19 février

17 h : loto de la FNACA Vieux mûrier

Dimanche 26 février

17 h : loto par Les Aînés Vieux mûrier

BOUILLARGUES

Mardi 13 décembre

Tournée des contes dans l'Agglo!! 17 h : « Michto!!» Bergerie

CABRIÈRES

Samedi 17 décembre

Exposition photos de Guyane

CAISSARGUES

Vendredi 9 décembre

Spectacle de Noël de l'école Mirman Salle Aldébaran

Samedi 10 décembre

16 h 30 : concert de Noël de la chorale des Triolets Église

Samedi 10 décembre

18 h : loto AS Caissargues football Salle Fernand-Bedos

Dimanche 11 décembre

17 h : loto du club Country Salle Fernand-Bedos

Jeudi 15 décembre

Sortie Âge tendre et tête de bois du club Amitié Loisirs.

Samedi 17 décembre

18 h : concert du groupe Philia « Les Noëls du monde chrétien »

Dimanche 18 décembre

17 h : loto de La Boule d'Ivoire Salle Fernand-Bedos

Dimanche 18 décembre

Compétition de taekwondo par « Lézard Martiaux » Salle Aldébaran



Samedi 24 décembre

Passage du Père Noël organisé par Caissargues pour tous

Samedi 31 décembre

Réveillon par le club Amitié Loisirs. Salle Aldébaran Réveillon par le club Country Salle Fernand-Bedos

Vendredi 6 janvier

15 h : galette des rois de la municipalité Salle St-Exupéry

Samedi 7 janvier

17 h : loto de Laéti Polynésie Salle Fernand-Bedos

Dimanche 8 janvier

17 h : loto du club Amitié Loisirs Salle Fernand-Bedos

Mardi 10 janvier

14 h à 19 h30 : Collecte de sang Salle Fernand-Bedos

METROSORTIES

Samedi 14 janvier 17 h : loto de Laeti Polynésie

Salle Fernand-Bedos

Samedi 14 janvier

8 h à 17 h 30 : salon des collectionneurs Atout Collection Salle Aldébaran

Du 27 au 29 janvier

Exposition de peinture sur le thème du vin par le CCAL Dessein

17 h : loto de la chorale le Triolet Salle Fernand-Bedos

Dimanche 5 février

17 h : loto de l'église réformée Salle Fernand-Bedos

Samedi 11 février

Soirée St Valentin du club Amitié Loisirs Salle St-Exupéry

Les 18 et 19 février

Exposition par le club CCAL Salle Fernand-Bedos

CAVEIRAC

Vendredi 9 décembre

20 h 30 : loto APE Salle polyvalente

Samedi 10 décembre

12 h : repas des Ainés Salle du Dolium

Dimanche 11 décembre

17 h 30 : loto du Tennis Club Salle polyvalente

Samedi 17 décembre

17 h 30 : loto de l'As Vaunage Salle polyvalente

Samedi 17 décembre

Tournée des contes dans l'Agglo!! 18 h 30 : « Le cirque de l'ours pirouette » Salle des fêtes

Dimanche 18 décembre

15 h : loto Club Fond d'Arques Salle polyvalente

Dimanche 18 décembre

19 h : XVº embrasement du château Place du Château

Mercredi 21 décembre

17 h : bal des enfants Salle des fêtes du Château

Dimanche 1er janvier

17 h 30 : loto de la Boule Amicale Salle polyvalente

Vendredi 6 janvier

20 h 30 : loto Patoucycle Salle polyvalente

Samedi 7 janvier

17 h : loto Handisport Salle polyvalente

Dimanche 8 janvier

SORTIR

Concert l'Amourié Salle du Dolium

Dimanche 8 janvier

17 h 30 : loto Caveirac VTT+ Karaté Salle polyvalente

Samedi 14 janvier

14 h : 24° tour pédestre

Samedi 21 janvier

17 h 30 : loto du club Jean-Marie **BOURRET** Salle polyvalente

Dimanche 22 janvier

15 h : loto Fond d'Arques Salle polyvalente

Dimanche 29 janvier

14 h 30 : loto au profit des donneurs de Salle polyvalente

Jeudi 16 février

15 h : collecte de sang Salle des fêtes

Les 18 et 19 février

Exposition ornithologique Salle polyvalente

CLARENSAC

Du 5 décembre au 19 février

Tous les week-ends : loto des associations Fover communal

Dimanche 26 février

Thé dansant des aînés ruraux

\mathbf{n} П $\mathbf{0}$ Ν 2

Jeudi 15 décembre

Scènes d'agglo!

15 h : « Barbiche l'apprenti magicien » par la Compagnie Aérolithe Place Brot

Ν R O

Vendredi 9 décembre Scènes d'agglo!

20 h 30 : « Au secours, ma voisine m'adore » par la compagnie Didascalies Salle des fêtes

Dimanche 22 janvier

Tour pédestre de la Ville

LANGLADE

Mercredi 7 décembre

Scènes d'agglo! 15 h : « Le Père Noël a disparu » par Artscene compagnie Salle polyvalente

Les 10 et 11 décembre

Exposition photos sur le Marquis de Baroncelli Salle polyvalente

Samedi 31 décembre

Réveillon par Langlade festivités Salle polyvalente

Dimanche 22 janvier

Loto de l'APE Salle polyvalente

Jeudi 26 janvier

Repas des aînés Salle polyvalente

Dimanche 29 janvier

1^{re} manche du trophée Oxcitane Départ à 10 h devant le groupe scolaire Les Genêts

Les 4 et 5 février

Cross des pinèdes de l'ACP

Dimanche 19 février

Loto du Secours catholique Salle polyvalente

Samedi 25 février

Soirée de l'OSCL Salle polyvalente



LEDENON

Samedi 10 décembre Marché de Noël

Salle du Parc

Dimanche 11 décembre Loto du club archéologique

Dimanche 18 décembre Loto des vétérans du foot

Samedi 7 janvier Repas du CCAS

Dimanche 15 janvier Loto des boules du Castelas

Samedi 21 janvier Loto des parents d'élèves

Samedi 28 janvier **Loto LNN Crew**

Dimanche 29 janvier Loto de la paroisse

Samedi 4 février Repas des vétérans du foot

Dimanche 5 février Loto de l'OGCL foot

MANDUEL

Vendredi 9 décembre

18 h : loto de l'école primaire F.-Fournier Salle des garrigues

Samedi 10 décembre

Sortie en Ardèche par le Club des Aînés la Belle Époque

18 h : loto du club taurin Las Aficionadas Salle des garriques



Dimanche 11 décembre

14 h 30 : loto des Anciens Combattants de moins de 20 ans Salle des garrigues

Dimanche 11 décembre

18 h : loto de l'ACPM Salle des garriques

Mercredi 14 décembre

Tournée des contes dans l'agglo!! 15 h : « Michto! » Salle Dolto

Vendredi 16 décembre

18 h : loto du Sporting club Salle des garrigues

Samedi 17 décembre

15 h : loto du FRPA Foyer résidence des personnes âgées

Samedi 17 décembre

18 h : loto du Karaté Salle des garrigues

Dimanche 18 décembre

18 h : loto du Comité des fêtes Salle des garrigues

Dimanche 25 décembre

18 h : loto du Club taurin Le Trident Salle des garrigues

Dimanche 1er janvier

18 h : loto du Club taurin Le Trident Salle des garrigues

Samedi 7 janvier

18 h : loto du club des aînés La Belle Époque Salle des garrigues

Dimanche 8 janvier

Randonnée par l'AMGV aux Gorges de la Véroncle (Vaucluse)

Dimanche 8 ianvier

14 h 30 : loto de l'ULAC Salle des garrigues

Dimanche 8 janvier

18 h : loto du Comité des fêtes Salle des Garrigues

Mercredi 11 janvier

15 h 30 : heure du conte « lecture à voix <u>haute</u> <u>d'albums</u> illustrés » Médiathèaue

Vendredi 13 janvier

18 h : loto du Syndicat des chasseurs Salle des garrigues

Samedi 14 janvier

18 h : loto du Club taurin Le Trident Salle des garrigues

Dimanche 15 janvier

18 h : loto de Las Palmas Salle des garrigues

Samedi 21 janvier

18 h : loto d'Union Solidarité Partage Salle des garrigues

Dimanche 22 janvier

14 h 30 : loto de l'ULAC Salle des garrigues

Dimanche 22 janvier

18 h : loto de Saint-Genest Salle des garrigues

Vendredi 27 janvier

18 h : loto de l'école primaire N.-Dourieu Salle des garrigues

Samedi 28 janvier

15 h : loto du FRPA

Foyer résidence des personnes âgées

Samedi 28 janvier

18 h : loto du Club taurin Le Trident Salle des garrigues

Dimanche 29 janvier

18 h : loto de la paroisse Salle des garrigues

Dimanches 5, 12, 19, 26 février

14 h 30 : hivernales du Comité des fêtes Cave coopérative

Mercredi 8 février

15 h 30 : heure du conte « lecture à voix haute d'albums illustrés » Médiathèque

MARGUERITTES

Du 3 au 30 décembre

Exposition « Contes et ombres chinoises » par Fabrice MONDEJAR Médiathèque Simone VEIL

Samedi 10 décembre

11 h : tête de book Médiathèque Simone VEIL

Samedi 10 décembre

De 14 h 30 à 17 h 30 : gala de Noël de la GRS Salle polyvalente

Mardi 13 décembre

18 h 30 : ciné Club Médiathèque Simone VEIL

Du 12 au 16 décembre

Concerts de Noël de l'École de Musique François-CHABRANT

Du 15 au 22 décembre

De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h : exposition « Au fil de l'inspiration » par Maurice **BIBARD**

Espace Culturel Maurice-Laurent

SORTIES

Samedi 17 décembre

De 10 h à 17 h : Noël des bambins Place Alphonse-Martin

Les 16 et 17 décembre

De 9 h 30 à 17 h 30 : stage d'initiation Shiatsu II par le Tai Chi Chuan Dao Chang du Jardin d'Intérieur ZA La Ponche

Samedi 17 décembre

17 h : Spectacle « La forêt enchantée » suivi d'un atelier « papier découpé » avec Fabrice MONDEJAR, et Hervé LE JACK Médiathèque Simone VEIL

Dimanche 18 décembre

À partir de 14 h 30 : opération « Père Noël Vert »

Scènes d'agglo!

15 h : « Spoon » par la Compagnie Lune à l'autre

Centre social ESCAL

16 h : Goûter offert par la municipalité

Dimanche 18 décembre

17 h 30 : concert de Noël sous la direction de Monique ZAMMIT

Mardi 20 décembre

14 h et 17 h : projection Médiathèque Simone VEIL

Mercredi 21 décembre

10 h et à 11 h : spectacle « Noël en forêt » par Nathalie Poulin Médiathèque Simone VEIL



Mercredi 21 décembre

14 h et 17 h : projection Médiathèque Simone VEIL

Vendredi 23 décembre

14 h et 17 h : projection Médiathèque Simone VEIL

Samedi 31 décembre

20 h : réveillon avec l'Orchestre Octane

Du 2 au 13 ianvier

Journée portes ouvertes du Tai Chi Chuan ZA La Ponche

Samedi 7 janvier

17 h : match Marguerittes Rugby Club Stade Louis-Maurin-Courrent

Samedi 7 janvier

11 h : tête de book Médiathèque Simone VEIL

Dimanche 8 janvier

15 h : loto organisé par Amicales rencontres Salle polyvalente

Mardi 10 janvier

18 h 30 : ciné club Médiathèque Simone VEIL

Samedi 14 janvier

De 9 h 30 à 12 h : stage d'initiation Tai Dao Chang du Jardin intérieur ZA La Ponche

Samedi 14 janvier

11 h : Onlikoi - Lecture en famille Médiathèque Simone VEIL

Samedi 14 janvier

14 h 30 : conférence par le Club Histoire et Archéologie de Marguerittes Salle de l'ancienne mairie

Samedi 21 janvier

17 h : contes du pays des Cévennes par la conteuse Lise GROS Médiathèque Simone VEIL

Dimanche 22 janvier

14 h : concours de belote par Amicales rencontres Salle Anthémis

Mardi 24 janvier

18 h 30 : ciné club Médiathèque Simone VEIL

Vendredi 27 janvier

20 h 30 : Commedia Del Arte : FABULA BUFFA par l'Office municipal de la Culture Salle polyvalente

Samedi 28 janvier

14 h : journée vidéo, rétrospectives des sorties et voyages d'Amicales Rencontres Centre social ESCAL

Dimanche 29 janvier

15 h : spectacle lyrique par l'Opéra des Garrigues organisé par l'Office municipal de la Culture Salle polyvalente

Samedi 4 février

Sortie à la Manade NICOLLIN du Club taurin La Bouvina

Samedi 4 février

11 h : tête de book Médiathèque Simone VEIL

Samedi 4 février

15 h et 17 h : matchs Marguerittes Rugby Stade Louis-Maurin-Courrent

Samedi 4 février

10 h : festival « Si le Chœur vous en dit » par Le Chœur de Marguerittes Salle polyvalente

Samedi 4 février ou dimanche 5 février (date sous réserve)

Conférence organisée par le Club Histoire et Archéologie de Marguerittes Église

Dimanche 5 février

14 h 30 : loto organisé du FILALANA Centre social ESCAL

Dimanche 5 février

14 h à 19 h 30 : Jazz et Terroir Maison de la garrigue

Mardi 7 février

18 h 30 : ciné club Médiathèque Simone VEIL

Du 9 au 12 février

10 h - 12 h et 14 h - 19 h : exposition « Peinture dans tous ses états » par l'Atelier Aquarelle d'ESCAL Centre social ESCAL

Samedi 11 février

11 h : Onlikoi Médiathèque Simone VEIL

Dimanche 19 février

14 h : concours de belote par Amicales Salle Anthémis





Samedi 25 février

17 h : contes cévenols Médiathèque Simone VEIL

Samedi 25 février

À partir de 20 h : soirée dansante de l'ESM Football Salle polyvalente

Mardi 28 février

18 h 30 : ciné club

Médiathèque Simone VEIL Le 3e mercredi de chaque mois 14 h à 17 h 30 : informations et entretien personnalisé sur la thermographie aérienne Maison de la garrigue

Tous les vendredis

18 h à 19 h : AMAP « Mistral Le souffle Bio »

ILHA

Lundi 5 décembre

Ouverture du concours des maisons illuminées par le service culturel

Samedi 10 décembre

20 h 30 : pièce de théâtre « Au secours ma voisine m'adore » organisée par le service culturel Salle des fêtes

Mercredi 21 décembre

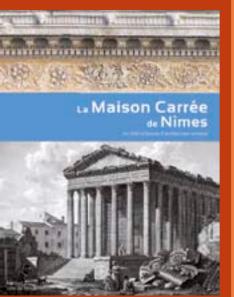
20 h 30 : concert de préfiguration SMAC du groupe Rakan Music avec le concours de Nîmes Métropole Salle des fêtes

Samedi 31 décembre

À partir de 20 h : réveillon de la Saint-Sylvestre « Lou Festaïre » Salle des fêtes

S M

La Maison Carrée : Le livre





L'histoire de la Maison Carrée, de ses origines jusqu'à sa récente et complète restauration. Richement illustré, avec des textes d'éminents spécialistes de l'archi-

Il est le plus complet et le seul sur le sujet à destination du grand public, rassemble une exceptionnelle iconographie constituée sur trois siècles, de peintures, de photographies et d'estampes souvent

La Maison Carrée de Nîmes, un chefd'œuvre d'architecture romaine Disponible en librairie

Mercredi 7 décembre

20 h : l'orchestre de Nîmes Théâtre Christian-Liger

Les 8 et 9 décembre

Danse: « Tout va bien » Théâtre

Mercredi 7 à 19 h - Jeudi 8 à 20 h

Les 10,11, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre

16 h 30 : visite commentée de l'exposition Pour un Art Pauvre Carré d'Art

Les 15 et 16 décembre

Cirque: « Traces »

Mercredi 15 à 19 h - Jeudi 16 à 20 h

Vendredi 16 décembre

20 h : chanson occitane « La mal coiffée » Théâtre Christian-Liger

Dimanche 18 décembre

15 h : opéra « La Traviata » Théâtre Christian-Liger

NOËL LES TEMPS FORTS

Du 16 décembre au 1er janvier

14 h : ouverture de la patinoire de la Maison Carrée

Horaires des séances de 50 minutes avec encadrement diplômés : 14 h, 15 h, 16 h,

17 h, 18 h et 19 h, tous les jours.

Sauf les 24 et 31 décembre, dernière séance à 18 h.

Gants obligatoires.

Billetterie sur place, uniquement pour la séance à venir, les jours d'ouverture à partir

Entrée de la patinoire : 1 € ; avec location des patins : 2 €.



SORTIES

Jusqu'au 8 janvier

Illuminations et sonorisation musicale de Noël sur la ville

10 h à 20 h : Grande roue de Noël en partenariat avec l'Office du commerce.

Ticket à 1,5 € le tour chez les commerçants et à 3,5 € sur place.

Parvis des arènes.

Tous les jours, sauf le 25 décembre

Du 19 au 23 décembre

Théâtre d'images

17 h 30 à 20 h 30 : magie de Noël autour d'un calendrier de l'Avent...

sur les arènes

17 h 30 à 20 h 30 : histoire et mise en valeur patrimoniale du site...

sur la tour de la cathédrale

Mercredi 18 janvier

Grande braderie d'hiver Place et boulevard de l'Écusson

Du 27 au 29 janvier

10 h à 19 h : festival de la biographie « Sous I'œil du biographe - L'engagement » Carré d'Art

Les 4 et 5 février

10° opération « Fêtes de la Truffe et des produits du terroir » Place d'Assas

U

Jeudi 15 décembre

O

Scènes d'agglo!

P

16 h 30 : « Emma au pays de Noël » par la Compagnie Ligne d'origines Salle des fêtes

Dimanche 15 janvier

15 h : loto du comité paroissial Salle des fêtes



Vendredi 20 janvier

20 h 30 : loto de la société de chasse Salle des fêtes

Dimanche 22 janvier

Loto du Football Club Poulxois Salle des fêtes

Du 3 au 6 février

Exposition de peintures par Les Peintres des Capitelles Salle des fêtes

Samedi 11 février

Concert de percussions africaines de l'Atelier de Musique

Lundi 13 février

De 14 h 30 à 19 h 30 : collecte de sang Salle « Capitelle »

REDESSAN

Dimanche 8 janvier

Loto du Taï Jitsu

Salle des fêtes Numa Gleizes

Dimanche 15 janvier

Loto du Comité de Jumelage Salle des fêtes Numa Gleizes

X

Dimanche 22 janvier

Loto du Tennis Salle des fêtes Numa-Gleizes

Samedi 4 février

Salon des collectionneurs par l'ADRA Salle des fêtes Numa-Gleizes

Dimanche 5 février

Loto des Vétérans Salle des fêtes Numa-Gleizes

Dimanche 12 février

Loto de la Boule Redessannaise Salle des fêtes Numa-Gleizes

Dimanche 19 février

Loto de la chorale Rap'odys Swing Salle des fêtes Numa-Gleizes

Samedi 25 février

Loto du Foot Féminin Salle des fêtes Numa-Gleizes

Dimanche 26 février

Loto de la paroisse Salle des fêtes Numa-Gleizes

RODILHAN

Samedi 10 décembre

Rencontre interclubs de judo Gymnase

Dimanche 11 décembre

Loto avec 7° compagnie et les vieux Gymnase

Du 16 décembre au 1^{er} janvier

Loto du CT Paul-RICARD Gymnase

Dimanche 15 janvier

Loto avec 7° compagnie et les vieux crampons Gymnase

Samedi 21 janvier

Soirée de la chorale Salle des Aigrettes

Dimanche 22 janvier

Repas des aînés

Les 28 et 29 janvier

Compétition organisée par AL Spordans

Samedi 4 février

Crêpes proposées par Buffalon country Salle de réunion

Dimanche 5 février

Loto de l'ASCR Salle André Chamson

Dimanche 5 février

Festiloto de l'Amicale LEO

Dimanche 19 février

Tournoi jeunes du tennis club **Tennis**

Samedi 25 février

Soirée crêpes par les amis sympas Salle de réunion

SAINT-CHAPTES

Samedi 10 décembre

19 h : loto des Crapouilloux

Dimanche 11 décembre

14 h 30 : loto du Biscan Pa

Samedi 17 décembre

17 h : loto de la Boule froide

Dimanche 18 décembre

15 h : loto des Parents d'élèves Pekelets

Samedi 31 décembre

Soirée du Comité des fêtes

MÉTRO SORTIES

17 h : loto club taurin Lou Biou Fover

Samedi 14 janvier

17 h 30 : loto de la chorale La Do Re Fover

Dimanche 15 janvier

18 h : loto du Foot Entente du Gardon Fover

Samedi 21 janvier

17 h 30 : loto des Vétérans Foot Saint-Chaptes Fover

Dimanche 22 janvier

14 h 30 : loto de la paroisse catholique Foyer

Samedi 11 février

Journée taurine du Comité des fêtes Fover et arènes

SAINT-CÔME

Les 10 et 11 décembre Hivernatrail

Samedi 17 décembre

Journée taurine du Club taurin

18 décembre

Loto du Comité des fêtes

Samedi 28 janvier

Journée taurine du Comité des fêtes

Vendredi 10 février

Soirée dansante du Club taurin



SAINT-DIONISY

Samedi 10 décembre

10 h à 20 h : marché de Noël du Comité des fêtes

Dimanche 11 décembre

Scènes d'agglo!

15 h : « L'arbre à parlottes » par la Compagnie Marel de Production Salle polyvalente

Dimanche 29 janvier

15 h : loto des parents du Foyer Hubert-Pascal

Salle polyvalente

SAINT-GERVASY

Vendredi 9 décembre

Scènes d'aaalo!

18 h : « Ulysse et le maître des profondeurs » par la Compagnie La grande bleue Foyer socio culturel

Samedi 10 décembre

Vide-greniers

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël

Vendredi 16 décembre

Tournée des contes dans l'Agglo!! 18 h : « Michto » **Foyer Henry-Gravier**

Samedi 17 décembre

Repas des aînés

Dimanche 18 décembre

Loto Entente sportive des 3 moulins

Dimanche 8 janvier

Loto Compagnon Organisateur Narration

Dimanche 15 janvier

Loto Karaté Club

Dimanche 22 janvier

Loto Gymnastique La Bonne Humeur

Dimanche 29 ianvier

Loto Les Vétérans

Les 3 et 4 février

Festival vidéo occitan par Rayon d'Oc

Dimanche 5 février

Loto Anny Body

SAINT-GILLES

Mercredi 14 décembre

Scènes d'agglo!

15 h : « Bal des enfants » par la Compagnie Cabr'e can

Salle polyvalente

Du 9 au 11 décembre

De 10 h à 18 h : salon de Noël Salle Cazelles

Du 10 au 24 décembre

Tombola de l'association Saint-Gilles cœur de ville

Mardi 13 décembre

Lumière de Bethleem

Départ de l'église de Bouillargues à 17 h et arrivée à Saint-Gilles vers 21 h.

Les 16 et 17 décembre

9 h à 19 h : Noël des animaux

Salle Cazelles

Samedi 17 décembre

11 h 30 : repas de Noël du CCAS (sur inscription)

Salle polyvalente

À partir de 18 h : 25° crèche vivante

Du 19 au 23 décembre

Concours d'illuminations de facades, balcons et jardins

Les 23 et 24 décembre

10 h à 17 h : animations de Noël de Saint-Gilles animations

Samedi 24 décembre

Messe de minuit et pastrage calendal

Du 3 janvier au 4 février

Exposition de peintures de Myriam Mulet Médiathèque

Du 7 au 25 février

Exposition de peintures de Jean-Luc Roussel

Médiathèque

SAINTE-ANASTASIE

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël

Foyer communal

Samedi 17 décembre

Loto de la FNACA

Foyer communal

Dimanche 22 janvier

Loto du Foot

Foyer communal

Samedi 28 janvier

Loto de la paroisse

Foyer communal

Dimanche 5 février

Loto de l'APSA

Foyer communal

SERNHAC

Du 11 au 31 décembre

Expostion Sernhac Arts

Domaine de Poulvarel (Route de Beau-

Dimanche 11 : de 10 h à 19 h

Les lundi, mardi, et jeudi de 17 h à 19 h Les mercredis, vendredis, samedis de 10 h

à 12 h et de 17 h à 19 h

Dimanche 11 décembre

16 h : loto de la Société de chasse

Salle polyvalente

Dimanche 18 décembre

18 h : pastorale dans les rues du village

Dimanche 22 janvier

15 h : Loto de « L'Âge d'Or »

Salle polyvalente

Dimanche 5 février

14 h 30 : loto des amis du Lac Salle polyvalente

Vendredi 10 février

20 h 30 : loto des Parents d'élèves et des Écoles

Salle polyvalente

Dimanche 26 février

Sortie à St-Géniès-de-Malgoires avec le Vallon d'escaunes dans le cadre du festival taurin

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE NÎMES MÉTROPOLE

Découvrez la couleur énergétique

de votre habitation!

LES PERMANENCES PROGRAMMÉES PRÈS DE CHEZ VOUS



le 1^{er} vendredi matin de chaque mois, à la villa Rose à côté de la mairie

BERNIS

le 2^{ème} mercredi matin de chaque mois, en mairie

CLARENSAC

le 2^{ème} mercredi après-midi de chaque mois, en mairie

LA CALMETTE

le 3^{ème} mercredi matin de chaque mois, en mairie

MARGUERITTES

le 3ème mercredi après-midi de chaque mois, à la Maison de la Garrigue et des Terroirs de l'Olivier

VIMES

tous les mardis, jeudis et tous les vendredis matin, à la permanence de l'Espace Info Énergie du CAUE 30, 11 place du 8 mai 1945. Uniquement sur RDV pris au 04 66 70 98 58

www.nimes-metropole.fr



FAIBLE











